

Déposé le : 2015-08-20

No. : CCE-036

Secrétaire : Maxime Proulx



**Rapport de l'Université du
Québec présenté à la
Commission de la culture
et de l'éducation de
l'Assemblée nationale**

Réalisé en vertu de la *Loi sur les
établissements d'enseignement
de niveau universitaire*

Audition de l'hiver 2015

Table des matières

SECTION I	Grilles de données	2
SECTION II	Présentation de l'Université du Québec suivie du bilan et des perspectives	9
SECTION III	États financiers	36
SECTION IV	Données sur la rémunération	38
SECTION V	Curriculum vitae de la présidente	46

SECTION I Grilles de données

I. Éléments d'information

II. Observations et prévisions

III. Remarques

INDICATEURS

	Unité	Année						
		2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Clientèle étudiante								
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP)	EEETP						
2	Effectif étudiant en nombre absolu	n						
3	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n						
4	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n						
5	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	n						
6	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	%						
7	Effectif étudiant étranger	n						
8	Effectif étudiant étranger	%						
9	Étudiants résidents du Québec à l'étranger	n						
10	Stagiaires postdoctoraux	n						
11	Résidents en médecine	n						
Professeurs								
12	Nombre de professeurs récemment embauchés	n						
13	Nombre de professeurs (total)	n						
	a) Nombre de professeurs réguliers	n						
	b) Nombre de professeurs subventionnés ou suppléants	n						
14	Nombre de chargés de cours	n						
15	Nombre moyen de cours par professeur	n						
16	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n						
17	Ratio étudiants à temps plein au 1er cycle / professeur	n						
18	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n						
19	Ratio EEETP / professeur	EEETP						
20	Cours donnés par les professeurs	%						
21	Cours donnés par les chargés de cours	%						
22	Cours donnés par d'autres catégories d'intervenants	%						

NE S'APPLIQUE PAS

I. Éléments d'information

II. Observations et prévisions

III. Remarques

INDICATEURS		Année						
	Unité	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Recherche								
23 Subventions d'infrastructure de la FCI	M\$							
24 Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	M\$							
25 Subventions de recherche (excluant les revenus de la FCI)	M\$							
26 Contrats de recherche	M\$							
27 Frais indirects de la recherche (excluant les FEI, ligne 24)	M\$							
28-1 Revenus moyens de recherche par professeur	\$							
28-2 Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de la FCI	\$							
28-3 Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de recherche	\$							
28-4 Revenus moyens par professeur ayant reçu un contrat de recherche	\$							
28-a Nombre professeurs ayant reçu un financement pour effectuer de la recherche	n							
28-b Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de la FCI	n							
28-c Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de recherche	n							
28-d Nombre de professeurs ayant reçu un contrat de recherche	n							
29 Part de la recherche contractuelle								
29-1 - Pourcentage basé sur les revenus en M\$	%							
29-2 - Pourcentage basé sur le nombre de professeurs avec contrat de recherche	%							
30 Professeurs avec un financement pour effectuer de la recherche sur le nombre total de professeurs (ligne 13, page 1)	%							

NE S'APPLIQUE PAS

I. Éléments d'information

INDICATEURS

II. Observations et prévisions

Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites au trimestre d'automne

III. Remarques

	Unité	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Réussite des études de baccalauréat													
31	Persévérance après 1 an	%											
32	Diplomation après 6 ans	%											
Diplomation par secteur au baccalauréat													
33	Santé (total)	%											
	a) Temps plein	%											
	b) Temps partiel	%											
34	Sciences pures et appliquées (total)	%											
	a) Temps plein	%											
	b) Temps partiel	%											
35	Sciences sociales (total)	%											
	a) Temps plein	%											
	b) Temps partiel	%											
36	Éducation (total)	%											
	a) Temps plein	%											
	b) Temps partiel	%											
37	Droit (total)	%											
	a) Temps plein	%											
	b) Temps partiel	%											
38	Arts, lettres et sciences humaines (total)	%											
	a) Temps plein	%											
	b) Temps partiel	%											
39	Ensemble des secteurs (total)	%											
	a) Temps plein	%											
	b) Temps partiel	%											
Réussite des études de 2e et de 3e cycles													
40	Diplomation à la maîtrise après 4 ans	%											
41	Diplomation à la maîtrise après 6 ans	%											
42	Diplomation au doctorat après 8 ans	%											

NE S'APPLIQUE PAS

I. Éléments d'information

II. Observations et prévisions

DONNÉES FINANCIÈRES

Fonds de fonctionnement

A. Revenus

	Unité	2007-2008	2008-2009	2009-2010	Année 2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	III. Remarques	
43	Subvention du MELS	k\$	22 093 233	26 287 469	27 773 230	24 489 173	22 314 845	23 809 035	15 564 938	L'Université a mis en application les Normes comptables canadiennes (NCC) à compter de l'exercice financier 2009-2010.
44	Revenus provenant des étudiants (total)	k\$								
	a) Droits de scolarité	k\$								
	b) Forfaitaires étudiants étrangers	k\$								
	c) Forfaitaires étudiants canadiens	k\$								
	d) Cotisations des étudiants	k\$								
	e) Autres revenus provenant des étudiants	k\$						4 650		
45	Autres revenus	k\$								
	a) Revenus du Fonds de dotation et revenus provenant d'une fondation universitaire	k\$								
	b) Ventes externes	k\$	5 934 150	7 495 893	8 680 258	8 248 611	9 510 182	9 810 785	11 003 561	
	c) Autres revenus	k\$	2 792 278	2 069 722	5 600 616	5 065 881	8 541 859	5 297 767	14 709 266	
46	Total des revenus	k\$	30 819 661	35 853 084	42 054 104	37 803 665	40 366 886	38 917 587	41 282 415	Les données des exercices financiers 2007-2008 à 2009-2010 ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée à compter de 2010-2011
	B. Dépenses									
47	Salaires	k\$	8 869 644	8 977 871	9 736 272	8 209 942	9 042 412	9 691 456	10 351 929	
48	Avantages sociaux	k\$	1 675 490	1 710 822	1 757 537	1 602 151	1 769 228	1 917 883	2 063 849	
49	Autres dépenses	k\$	20 597 847	24 074 183	19 266 278	18 795 489	20 470 061	18 518 947	22 495 577	
50	Total des dépenses	k\$	31 142 981	34 762 876	30 760 087	28 607 582	31 281 701	30 128 286	34 911 355	
51	Résultat de l'exercice	k\$	(323 320)	1 090 208	11 294 017	9 196 083	9 085 185	8 789 301	6 371 060	

Fonds avec restrictions

A. Revenus

52	Subventions, dons et commandites provinciales	k\$	340 000	320 000	339 139	342 822	264 999	95 000	707 647
53	Subventions, dons et commandites fédérales	k\$	687 711	676 897	52 173	11 441	(15 616)	261 886	0
54	Autres revenus	k\$	61 929	77 474	191 932	672	131 617	1 548	34 861
55	Total des revenus	k\$	1 089 640	1 074 371	583 244	354 935	381 000	358 434	742 508

B. Dépenses

56	Salaires et avantages sociaux	k\$	418 870	358 485	259 172	129 805	28 708		
57	Autres dépenses	k\$	746 630	785 521	330 506	227 742	352 292	358 434	742 508
58	Total des dépenses	k\$	1 165 500	1 144 006	589 678	357 547	381 000	358 434	742 508
59	Résultat de l'exercice	k\$	(75 860)	(69 635)	(6 434)	(2 612)	0	0	0

I. Éléments d'information

II. Observations et prévisions

III. Remarques

INDICATEURS

	Unité	2007-2008	2008-2009	Année financière		2011-2012	2012-2013	2013-2014
				2009-2010	2010-2011			
Autres objets								
60	À déterminer							
61	À déterminer							
62	À déterminer							
63	À déterminer							
64	À déterminer							
65	À déterminer							
66	À déterminer							
67	À déterminer							
68	À déterminer							
69	À déterminer							

NE S'APPLIQUE PAS

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS	Unité	Ventilation de l'effectif étudiant par secteur de disciplines et sexe, trimestre d'automne 2008								
		1 ^{er} cycle		2 ^e cycle		3 ^e cycle		TOTAL		Total
		Bacca- lauréat	Autres	Maîtrise	Autres	Doctorat	Autres	Grades	Autres	
Hommes										
70 Santé	n									
71 Sciences pures et appliquées	n									
72 Sciences sociales	n									
73 Éducation	n									
74 Droit	n									
75 Arts, lettres et sciences humaines	n									
76 Plurisectoriel	n									
77 Ensemble des secteurs	n									
Femmes										
80 Santé	n									
81 Sciences pures et appliquées	n									
82 Sciences sociales	n									
83 Éducation	n									
84 Droit	n									
85 Arts, lettres et sciences humaines	n									
86 Plurisectoriel	n									
87 Ensemble des secteurs	n									
Total										
90 Santé	n									
91 Sciences pures et appliquées	n									
92 Sciences sociales	n									
93 Éducation	n									
94 Droit	n									
95 Arts, lettres et sciences humaines	n									
96 Plurisectoriel	n									
97 Ensemble des secteurs	n									

NE S'APPLIQUE PAS

SECTION II

Présentation de
l'Université du Québec
suivie du bilan
et des perspectives

Conformément à la demande des membres de la Commission de la culture et de l'éducation et en vertu de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*, l'Université du Québec soumet le plus récent bilan de sa contribution à l'enseignement supérieur ainsi que les perspectives d'avenir. Nous débutons cette section par une présentation de l'Université du Québec.

PRÉSENTATION DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

À la suite de l'adoption d'une loi par l'Assemblée nationale du Québec le 10 décembre 1968, l'Université du Québec a été créée avec la volonté d'accroître le niveau de formation de la population québécoise et de développer complètement et harmonieusement l'ensemble du territoire québécois. Les établissements qui composent le réseau de l'Université du Québec incluent : l'Université du Québec à Montréal (UQÀM); l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR); l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC); l'Université du Québec à Rimouski (UQAR); l'Université du Québec en Outaouais (UQO); l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT); l'Institut national de la recherche scientifique (INRS); l'École nationale d'administration publique (ENAP), l'École de technologie supérieure (ÉTS) et la Télé-université (TÉLUQ).

La vision du réseau de l'Université du Québec se fonde sur des établissements universitaires autonomes, qui placent les étudiants au cœur de leur mission et qui se concertent pour apporter une contribution essentielle :

- à l'avancement scientifique de la société québécoise;
- à sa prospérité économique, ainsi qu'à son épanouissement culturel et social;
- au développement de ses collectivités et de ses régions;
- et à son rayonnement international.

Le rôle de son équipe réseau (siège social) a changé considérablement au cours des cinq dernières années, passant d'une «culture de centralisation» à une «approche réseau» qui cherche avant tout à apporter de la valeur ajoutée. Dans le respect de l'autonomie et des particularités des établissements, l'action de l'équipe réseau est désormais guidée par un modèle d'intervention comportant trois engagements :

- **soutenir** la collaboration et la concertation, entre autres à travers les instances, comités et groupes de travail réseau;
- **conjuguer** les efforts et les moyens, grâce au partage des connaissances, des pratiques et des outils pour la réalisation de projets collectifs;

- **déployer** une expertise de pointe pour alimenter la réflexion des dirigeants, cadres et professionnels des établissements et pour offrir conseil et services à valeur ajoutée.

Dans cette perspective, l'Université du Québec a entrepris en 2013 un chantier majeur de révision de sa réglementation pour la simplifier. Deux avancées importantes ont déjà été réalisées à ce jour, notamment en matière d'adoption des budgets et d'approbation de programmes. Les prochains travaux d'optimisation des processus porteront sur les questions administratives.

La structure unique de l'Université du Québec en fait un modèle moins coûteux pour le contribuable en raison de la complémentarité recherchée dans le partage des responsabilités, et des économies d'échelle générées par la mise en commun de certains actifs, expertises ou activités. Parmi les principales activités centralisées, qui reposent sur des équipements, des systèmes informatiques et des ressources humaines sous la responsabilité du siège social de l'Université du Québec, soulignons :

- la déclaration au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS) des effectifs étudiants;
- la déclaration au MESRS des financements de la recherche;
- la réalisation des emprunts relatifs aux dépenses du Plan quinquennal d'investissements universitaires (PQIU);
- les achats regroupés de logiciels utilisés à des fins d'enseignement et de recherche;
- la gestion de résidences étudiantes.

Les établissements du réseau disposent également d'actifs centralisés ou partagés administrés par les équipes du siège social comme :

- un régime d'assurances collectives;
- le régime de retraite des chargés de cours;
- le régime de retraite de l'Université du Québec;
- un système intégré de gestion administrative;
- un système de gestion des bibliothèques.

Au-delà des activités courantes, lesquelles sont présentées dans ce rapport, l'équipe réseau de concert avec les établissements constitue aussi un important contributeur aux réflexions publiques sur les enjeux reliés à l'enseignement supérieur. Au cours des dernières années, elle a notamment produit les documents et avis suivants :

- **Parce que le Québec a besoin de tous ses talents** – Avis de l'Université du Québec pour une stratégie nationale de participation aux études universitaires. 2013.

- **Comparaison des modes de financement de l'enseignement supérieur** – Analyse produite par l'Université du Québec pour le Chantier sur la politique de financement des universités. 2013.
- **L'accessibilité, le développement scientifique et régional : une mission au service de toutes et de tous, partout au Québec** – Mémoire de l'Université du Québec sur la contribution des établissements du réseau à la recherche et au développement du Québec présenté à la quatrième rencontre thématique du Sommet sur l'enseignement supérieur. 2013.
- **Le financement des établissements du réseau de l'Université du Québec : comment s'y retrouver** – Contribution de l'Université du Québec à la réflexion entourant les questions relatives au financement des universités dans le cadre de la troisième rencontre thématique du Sommet sur l'enseignement supérieur. 2013.
- **L'accès à l'enseignement universitaire pour toutes et tous, partout au Québec** – Mémoire de l'Université du Québec sur l'accessibilité et la participation aux études supérieures présenté lors de la deuxième rencontre thématique du Sommet sur l'enseignement supérieur. 2012.
- **La participation aux études universitaires dans un contexte de hausse des droits de scolarité** – Rapport du Comité sur l'accessibilité financière aux études de l'Université du Québec. 2011.

En matière de maillage avec les milieux d'affaires, l'équipe réseau a innové en créant et coordonnant la mise en œuvre de **Savoir Affaires**, une initiative unique au Canada. Chacune des trois éditions de **Savoir Affaires** tenues dans les régions de la Mauricie (2011), du Centre-du-Québec (2013), puis de Laurentides et Lanaudière (2014) a permis d'allier le savoir d'une cinquantaine d'étudiants de cycles supérieurs des établissements du réseau de l'Université du Québec, à l'expérience et la vision d'autant d'entrepreneurs locaux, dans une démarche de diversification et de dynamisation économique régionale. Soutenus par des intervenants socioéconomiques et gouvernementaux, les étudiants ont exploré de nouveaux potentiels régionaux et identifié de nombreuses occasions d'affaires et projets structurants, dont certains sont en cours de valorisation. L'initiative **Savoir Affaires** de l'Université du Québec est en nomination pour un Prix d'excellence de l'Institut d'administration publique de Québec.

LA PRIMAUTÉ DE L'ACCESSIBILITÉ AU SAVOIR ET À LA CULTURE

Les établissements de l'Université du Québec croient fermement en la démocratisation du savoir et de la culture pour tous ceux et celles qui en ont la volonté et les aptitudes. Tout en répondant aux mêmes hauts standards d'évaluation et de qualité que les autres institutions universitaires québécoises et canadiennes, les établissements du réseau de l'Université du

Québec fonde leur action en matière d'enseignement supérieur sur la primauté du principe de l'accessibilité sous toutes ses facettes. Des résultats éloquentes illustrent la pertinence de son mandat :

- Quelque 95 700 étudiants inscrits à l'automne 2012 dans les dix établissements, dont une forte proportion est composée d'adultes en situation de conciliation études-travail-famille et de candidats aux parcours scolaires non conventionnels ou non linéaires. De ces 95 700 étudiants, 20 163 étaient de nouveaux inscrits au premier cycle et 5 846 étaient des étudiants étrangers provenant de 110 pays;
- La présence de près de 60 % d'étudiants dont les parents n'ont pas fréquenté l'université et qui sont désignés comme de première génération;
- Des campus universitaires implantés dans neuf des régions administratives du Québec et des centres d'études ou des antennes des établissements dans plus de 60 villes et municipalités du Québec, en réponse aux besoins des milieux, ainsi qu'une offre élargie de cours à distance;
- Plus de 750 programmes de formation aux trois cycles, constituant un riche patrimoine disciplinaire, qui comprennent des stages dans de petites et grandes organisations des secteurs public et privé situées partout sur le territoire;
- Des services à la collectivité comme une autre façon privilégiée de rendre le savoir universitaire accessible à des groupes non traditionnellement desservis, entre autres des associations de citoyens, des syndicats, des entreprises, des groupes de femmes, des organisations communautaires et publiques et les nations autochtones.

Ensemble, les dix établissements du réseau de l'Université du Québec représentent une force vive de l'accessibilité aux études supérieures. À ce jour, près de 600 000 diplômes ont été décernés.

L'INNOVATION, LA CRÉATION ET L'EXCELLENCE AU CŒUR DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE DANS DES CRÉNEAUX STRATÉGIQUES POUR LE PROGRÈS DU QUÉBEC

Pionniers de l'interdisciplinarité, les établissements du réseau de l'Université du Québec réalisent de manière originale leur mission universitaire commune par le développement de créneaux innovateurs et de pôles d'excellence spécifiques, et parfois uniques, en recherche, en création et en formation. Cette synergie résulte entre autres de leur enracinement dans leur milieu et de leur volonté résolue d'explorer des domaines disciplinaires nouveaux, sous-représentés dans le paysage universitaire québécois, mais stratégiques pour le développement du Québec. Par exemple :

- La gestion durable des ressources naturelles que sont l'eau, la forêt et le sous-sol québécois;
- Le développement des villes, régions et communautés;
- La recherche création et la pratique des arts et des lettres, notamment à l'ère de la médiatisation par le numérique;
- La santé humaine sous tous ses aspects : santé environnementale, santé mentale, génétique et biologie cellulaire, activité physique, génie biomédical, réadaptation, soins périmédicaux et gestion des services de santé.

Collectivement, les chercheurs des établissements du réseau de l'Université du Québec ont bénéficié de revenus de recherche totalisant 221 102 282 \$ en 2012-2013, ce qui les place :

- au neuvième rang au Canada pour les subventions de recherche du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) avec 33,8 M\$;
- au troisième rang au Canada pour les subventions de recherche du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) avec 8 M\$.

La présence sur la scène internationale, basée sur des partenariats de formation et de recherche établis par les professeurs du réseau, permet de demeurer à l'avant-garde des développements scientifiques et d'offrir ainsi aux étudiants québécois, canadiens et étrangers des formations qui répondent aux besoins du monde d'aujourd'hui.

UN RÔLE STRUCTURANT POUR L'ESSOR DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE EN MILIEU URBAIN ET EN RÉGION

L'implantation des établissements de l'Université du Québec a fortement contribué à l'accessibilité, notamment en région et au centre-ville de Montréal. Par-delà la formation de la relève, laquelle représente une contribution stratégique pour la société québécoise, les établissements de l'Université du Québec dynamisent la vie économique, sociale et culturelle de tous les milieux où ils sont implantés. Les établissements sont :

- Des bassins de personnel hautement qualifié capables de concourir, par leur recherche ou leur expertise professionnelle, aux efforts d'organisation et de développement du milieu;
- Des lieux d'animation et de soutien à la vie culturelle et sportive locale;
- Des facteurs d'attraction générant de la visibilité et des retombées économiques, par exemple grâce aux colloques, congrès et conférences de toute nature qu'ils organisent;
- Des employeurs majeurs et des acheteurs de biens et de services.

En 2012-2013, les établissements du réseau de l'Université du Québec employaient quelque 6 742 employés réguliers, incluant 2 635 enseignants à temps plein. Au cours de la même période, les établissements du réseau ont complété 11 projets d'immobilisations de plus de 1 M\$ représentant des investissements totaux de 128 M\$.

L'enracinement des établissements de l'Université du Québec sur l'ensemble du territoire québécois, depuis la fin des années soixante, a très certainement été l'une des clés de la vitalité du Québec.

QUELQUES DÉVELOPPEMENTS DE NATURE OPÉRATIONNELLE À SOULIGNER EN 2013-2014

Sur un plan opérationnel, l'Université du Québec a ajusté ses dépenses pour tenir compte de la récurrence de la coupure budgétaire de près de 125 M\$ imposée aux universités québécoises en 2012-2013, et des impératifs de la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette (loi 100). Ces compressions ont été absorbées avec le report ou la réorganisation de certains projets ou activités, ce qui a permis à l'Université du Québec de répondre aux exigences du MESRS pour l'obtention de sa subvention conditionnelle à l'équilibre financier.

C'est dans ce contexte de restriction des dépenses administratives que l'Université du Québec et les établissements du réseau doivent faire face à des exigences de reddition de comptes accrues en raison de leur intégration dans le périmètre comptable gouvernemental. Toutes les universités québécoises doivent produire annuellement divers rapports financiers, mais pour l'intégration aux comptes publics, l'Université du Québec et ses établissements doivent produire un rapport supplémentaire qui sollicite toujours des efforts importants, notamment en raison de l'application de normes comptables différentes de celles utilisées pour la préparation de ses états financiers et aussi pour l'identification des opérations entre les parties liées aux fins de la consolidation.

En plus de préparer ce rapport supplémentaire, les établissements du réseau de l'Université du Québec devront produire des rapports financiers trimestriels à partir de 2014-2015, à la demande du Contrôleur des finances. Toutefois, contrairement à ce qui avait été accordé aux cégeps lorsqu'ils ont été placés dans la même situation, aucune subvention spéciale n'a été prévue afin de permettre à l'Université du Québec et à ses établissements de se doter du personnel nécessaire pour faire face à ces exigences supplémentaires et récurrentes. Au cours de l'année 2013-2014, des discussions ont été amorcées avec le MESRS afin d'opérationnaliser la production de ces rapports financiers périodiques.

En ce qui a trait plus spécifiquement aux ressources informationnelles, le Centre de services communs de l'Université du Québec a continué de jouer un rôle qui s'inscrit en droite ligne avec les objectifs poursuivis par la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement. En plus d'opérer et de bonifier le Système d'administration des finances, des immobilisations et des ressources humaines (SAFIRH), partagé par dix universités québécoises, il étudie maintenant la possibilité d'élargir la collaboration à de nouveaux partenaires. Tout comme dans le cas du regroupement d'achats de faible volume de logiciels à utilisation pédagogique aux fins d'enseignement, qui génère annuellement des économies d'échelle importantes, l'ajout de partenaires au consortium SAFIRH est prometteur de gains de productivité importants.

L'approche de gestion par portefeuille des activités informatiques du siège social a permis de cibler les efforts de l'année sur les priorités et de mieux mesurer l'atteinte des objectifs fixés. Finalement, au cours de l'année écoulée, le Centre de services communs a été au cœur de l'analyse de deux nouvelles initiatives d'envergure impliquant la collaboration d'établissements du réseau de l'Université du Québec et d'autres universités québécoises. L'une d'elles vise à appuyer les chercheurs et les gestionnaires de recherche en complétant le système d'Inventaire du financement de la recherche, qui est utilisé par tous les établissements du réseau ainsi que par l'Université Bishop's, afin de produire leur déclaration annuelle au Système d'information sur la recherche universitaire (SIRU).

L'Université du Québec a aussi poursuivi son travail pour offrir aux établissements des conseils, des analyses et des services immobiliers. Elle s'est fortement impliquée dans le projet d'audit immobilier visant à évaluer la valeur de l'entretien différé cumulé des universités québécoises. Les immeubles dont elle est propriétaire fournissent des locaux à l'ENAP et à la TELUQ ainsi que des espaces de stationnement au personnel du centre-ville de Québec de ces deux établissements. L'Université du Québec a aussi contribué à la réalisation de projets de construction ou de rénovation dans deux établissements à titre de gestionnaire de projet ou de consultant. Ces projets se sont terminés dans les échéanciers et les budgets prévus. Au cours de l'année, elle a assuré le financement à court terme des dépenses d'investissements des établissements du réseau, réalisées dans le cadre des plans décennaux d'investissements universitaires du gouvernement, pour un montant de l'ordre de 50 M\$. Elle a aussi négocié des emprunts d'un montant total de 243 M\$ pour le financement et le refinancement à long terme de ces dépenses. Pour leur part, les résidences étudiantes opérées par la Société immobilière de l'Université du Québec ont terminé l'année dans une situation favorable et ont desservi un millier d'étudiants dans les villes de Québec, de Trois-Rivières, de Chicoutimi, de Rouyn-Noranda et de Val-d'Or.

LA COLLABORATION COMME INSTRUMENT DE DÉVELOPPEMENT COLLECTIF

Pour les établissements du réseau de l'Université du Québec, le partage des ressources, des expertises et des connaissances est un élément clé pour rendre accessibles le savoir et la culture à l'ensemble de la population québécoise rapidement et à moindre coût. À titre d'exemple :

- Les trois quarts des programmes d'études offerts grâce à la collaboration de plusieurs universités québécoises impliquent au moins un établissement du réseau de l'Université du Québec. La moitié de tous ces programmes offerts en collaboration sont exclusifs au réseau de l'Université du Québec;
- La recherche et la création bénéficient également de la complémentarité et de la synergie qu'offrent les partenariats entre les établissements, et ce dans plusieurs domaines. De tels partenariats sont à l'origine de l'interdisciplinarité qui caractérise la formation et la recherche dans les établissements de l'Université du Québec;
- Le développement de l'offre de programmes sur le territoire repose sur une collaboration étroite entre les établissements et les intervenants du milieu, dont plus particulièrement les réseaux d'enseignement collégial.

Pour soutenir et déployer cette collaboration, les établissements du réseau de l'Université du Québec se sont dotés de structures formelles de concertation et d'expertise de pointe partagée. Ils participent ainsi au maintien d'un environnement favorable à la réussite étudiante et à l'obtention du diplôme par la définition et la mise en œuvre de stratégies de soutien à l'apprentissage. Le Fonds de développement académique du réseau (FODAR) est par ailleurs un outil précieux, à la disposition des établissements, pour assurer le soutien financier de leurs actions collectives.

En 2013-2014, plusieurs projets et initiatives ont fait l'objet d'une attention particulière visant, en plus de la réussite étudiante, le développement et le transfert des connaissances sur les parcours scolaires dans l'enseignement postsecondaire, le soutien pédagogique à l'enseignement et à l'apprentissage, l'accessibilité accrue aux ressources des bibliothèques et le soutien amélioré au développement et à l'évaluation des programmes d'études. Une présentation détaillée de ces initiatives est proposée dans les pages qui suivent.

Née dans l'effervescence de 1968, porteuse de changement, bâtie sur des valeurs de solidarité et de croissance collective, l'Université du Québec compte parmi les plus grandes innovations sociales du patrimoine québécois. Sans la mise en place des établissements du réseau de l'Université du Québec il y a plus de quarante ans, le Québec n'aurait pas pu atteindre son niveau actuel de développement et donner accès aux retombées de l'économie du savoir aux citoyens sur son vaste territoire.

BILAN ET PERSPECTIVES

I. DURÉE DES ÉTUDES ET ACCÈS AU DIPLÔME (ARTICLE 4.6, ALINÉAS 1 ET 2)

Le rapport soumis par chaque établissement de l'Université du Québec contient les informations relatives à la durée des études et à l'accès au diplôme de ses étudiants. L'Université du Québec leur fournit les données nécessaires de façon automatisée et les soutient dans leurs analyses du cheminement étudiant en mettant à leur disposition des tableaux sur mesure.

De plus, à titre de membre du Consortium for Student Retention Data Exchange (CSRDE), l'Université du Québec a pris part, encore cette année, à l'enquête sur la persévérance aux études de baccalauréat à temps complet. Elle a également maintenu sa participation au National Symposium on Student Retention du CSRDE. L'analyse des rapports du CSRDE indique que l'Université du Québec se positionne toujours avantageusement dans le contexte nord-américain en ce qui a trait au taux d'obtention du diplôme de ses étudiants. Les plus récentes données révèlent en effet que ce taux se situe à près de 72 %.

II. ENCADREMENT DES ÉTUDIANTS ET DES ÉTUDIANTES (ARTICLE 4.6, ALINÉA 3)

L'Université du Québec tient à contribuer au maintien d'un environnement favorable à la réussite des étudiants du réseau et à leur accès au diplôme. À cet effet, elle appuie notamment les établissements dans la définition et la mise en œuvre de stratégies de soutien à l'apprentissage. Ainsi, le Fonds de développement académique du réseau (FODAR) est un élément important mis à la disposition des établissements pour assurer le financement de leurs actions collectives.

En 2013-2014, plusieurs projets et initiatives ont été l'objet d'une attention particulière :

- **Déploiement de *PROSPERE*, une démarche de soutien à la réussite étudiante**

PROSPERE (PROfil de Succès PERsonnel des Études) est une démarche de sensibilisation aux conditions de réussite élaborée à partir d'un outil diagnostique informatisé. Cet outil vise à identifier les forces et les faiblesses des étudiants et à les orienter vers les ressources disponibles pour améliorer leurs chances de succès. L'outil informe également les directions

de programme de la situation de leurs étudiants, leur permettant ainsi de mettre en place des mesures de soutien adaptées à leurs besoins.

L'outil diagnostique est proposé aux trimestres d'automne et d'hiver à tous les établissements qui offrent des programmes de baccalauréat et de maîtrise.

En 2013-2014, les communautés de pratique PROSPERE-baccalauréat et PROSPERE-maîtrise formées de représentants des établissements participants à cette démarche ont poursuivi leurs échanges et leurs discussions dans le but d'améliorer leurs pratiques. Ils ont notamment partagé des informations concernant les moyens de diffusion de l'outil auprès des étudiants ce qui a permis aux responsables de la promotion de la démarche PROSPERE de varier leurs stratégies de communication.

L'évaluation de la démarche PROSPERE-maîtrise a aussi eu lieu au cours de l'année. Le taux de participation à l'évaluation s'élève à 43 % et les résultats sont plutôt positifs. Un peu plus de la moitié des répondants mentionnent que PROSPERE les a aidés à mieux comprendre les facteurs de réussite des études. Près de 50 % indiquent que leur profil les a amenés à prendre conscience de leurs forces et de leurs faiblesses par rapport à leurs études.

▪ **Persévérance et réussite en enseignement supérieur**

L'Université du Québec est responsable du Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur (CAPRES) qui œuvre au développement d'une culture de l'accessibilité, de la persévérance et de la réussite auprès des milieux de recherche et de pratique dans les réseaux universitaire et collégial québécois. Le CAPRES contribue aussi à la réflexion sous-jacente au développement et à la mise en œuvre de politiques, de programmes et de mesures de soutien aux étudiants ainsi qu'à leur persévérance et leur réussite.

Après dix années d'existence, le CAPRES a souhaité élargir son champ d'action vers la création de nouvelles connaissances prêtes à servir l'action (mobilisation de connaissance). À cet effet, il a développé un nouveau site Web et mis en place une stratégie de diffusion utilisant les médias sociaux. Afin de rejoindre davantage son public cible, le CAPRES a entamé la publication de dossiers thématiques. Le premier dossier conçu traite des étudiants en situation de handicap émergents.

Le CAPRES a aussi organisé, à l'automne 2013, des journées de concertation sur le même sujet afin de présenter les résultats du projet de recherche pour lequel il avait obtenu une subvention du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport à l'automne 2012. Ces journées ont été l'occasion pour les 115 participants d'échanger sur les problèmes liés à l'accueil et

l'intégration des étudiants en situation de handicap émergents et de travailler à l'élaboration de solutions communes. Afin de permettre aux intervenants des établissements de poursuivre leur collaboration, le CAPRES a mis sur pied des webinaires dont le premier a eu lieu au printemps.

Depuis 2010, une communauté de pratique en réussite étudiante est également en place au sein du réseau de l'Université du Québec. Elle regroupe des professionnels travaillant dans différents services de soutien à l'apprentissage et à la réussite. Ce lieu d'échange et de réflexion vise plus particulièrement à favoriser l'enrichissement des pratiques d'intervention de ses membres en matière de réussite étudiante. En 2013-2014, un sous-groupe de travail a commencé l'élaboration d'un guide d'accompagnement pour la mise en place de mesures de soutien par les pairs.

Enfin, depuis 2012, le sous-comité sur la réussite aux cycles supérieurs (un sous-comité du Comité des études) a été créé pour effectuer un travail de réflexion sur les perspectives d'intervention communes pour améliorer la réussite et diminuer la durée des études supérieures. Ce sous-comité travaille ainsi à la réalisation de deux projets structurants auxquels participent tous les établissements du réseau de l'Université du Québec.

Le premier projet vise à soutenir le développement de compétences professionnelles chez les étudiants de cycles supérieurs en leur offrant des modules de formation en ligne complémentaires à leur formation disciplinaire et ciblant des compétences transversales, telles que la communication scientifique, le démarrage et la gestion d'un projet de recherche, les responsabilités légales et morales d'un chercheur, les partenariats de recherche. L'objectif est de former de manière pratique les étudiants inscrits dans des programmes de recherche et de les amener à développer des habiletés indispensables à l'exercice de la recherche dans différents milieux professionnels.

Le deuxième projet en cours de développement par le sous-comité consiste à la création d'une enquête générale récurrente auprès des professeurs encadrant des étudiants dans les programmes de recherche aux cycles supérieurs des établissements du réseau de l'Université du Québec. L'objectif est de mieux connaître et de mieux soutenir les pratiques mises en place par ces professeurs en lien avec les conditions reconnues pour être favorables à la réussite et à la réduction de la durée des études dans les programmes de recherche aux cycles supérieurs. Un comité scientifique travaille à l'élaboration du questionnaire de l'enquête depuis le mois de mars 2014 et il prévoit effectuer le prétest au printemps 2015.

- **Appui à la qualité de la vie étudiante**

La qualité de la vie étudiante représente un levier essentiel pour l'intégration et la réussite des étudiants, tant sur le plan individuel que social et académique. À une époque marquée par la diversité de la population étudiante et des parcours d'études, les équipes des services aux étudiants sont constamment confrontées à des problématiques nouvelles. Afin de favoriser le partage de bonnes pratiques, le réseautage et le perfectionnement du personnel de ces équipes, un comité a commencé à l'automne 2013 l'organisation de la deuxième édition du colloque des services aux étudiants qui a lieu en mai 2014. Différentes thématiques ont été abordées, dont le développement de stratégies pour l'utilisation des médias sociaux, la promotion des saines habitudes de vie, l'engagement étudiant, les étudiants de première génération, l'intervention en stress post-traumatique, l'accompagnement des étudiants dans la gestion de leur budget, etc.

À l'automne 2012, les préoccupations des établissements quant au nombre croissant d'étudiants en situation de handicap non visible ont donné lieu à la création du groupe de travail sur les étudiants en situation de handicap. Formé de directeurs des services aux étudiants et de doyens des études de premier cycle, ce groupe de travail a préparé un état des lieux à l'égard de l'accueil et de l'intégration des populations émergentes. D'abord présenté aux vice-recteurs à l'enseignement et à la recherche du réseau de l'Université du Québec, ce rapport sera diffusé auprès de différents comités et groupes de travail à l'automne 2014 afin de sensibiliser et d'informer différents intervenants aux défis que posent l'accueil et l'intégration des étudiants en situation de handicap dans les établissements.

Dans la même perspective, une communauté de pratique a été mise en place en 2010 pour soutenir les professionnels et les responsables de la gestion du dossier des étudiants étrangers (accueil et intégration) dans les établissements du réseau de l'Université du Québec. Ce lieu de partage de pratiques permet aux intervenants d'échanger sur différentes thématiques. En 2013-2014, la communauté de pratique a développé un répertoire d'activités pour l'accueil et l'intégration des étudiants étrangers. Des travaux concernant les assurances des étudiants étrangers ont aussi été réalisés.

Afin de rester à l'affût des tendances en matière de développement des services aux étudiants, une veille documentaire est en cours d'élaboration. La diffusion des résultats est prévue en 2014-2015.

- **Analyse des données de l'enquête ICOPE portant sur les conditions de poursuite des études des étudiants de l'Université du Québec**

Les enquêtes ICOPE (Indicateurs de CONditions de Poursuite des Études), mises en place au début des années 1990, tracent le profil de la population étudiante à son entrée à l'université, suivent son évolution et ses besoins au fil des ans et soutiennent sa réussite par une collecte récurrente d'informations. Ces enquêtes couvrent différentes caractéristiques étudiantes sur le plan académique et sociodémographique, sur leurs conditions de vie, leur état de préparation, leurs motivations face aux études, leurs liens avec le marché du travail, etc.

Les données du projet ICOPE, principalement celles des deux plus récentes enquêtes (2006 et 2011), ont servi à soutenir différents dossiers ou groupes de travail :

- Groupe de travail sur les étudiants en situation de handicap, notamment en ce qui concerne les clientèles émergentes;
- Projet interordres sur les étudiants de première génération;
- Services aux étudiants pour la préparation de leur colloque biannuel (étudiants étrangers, étudiants-parents, réussite des études selon le nombre d'heures travaillées, etc.);
- Situation des étudiants cheminant dans des programmes ne menant pas à un diplôme de grade.

Les enquêtes ICOPE révèlent que les établissements de l'Université du Québec comptent près de 60 % d'étudiants de première génération universitaire, 25 % d'étudiants assumant des responsabilités parentales, 5 % d'étudiants se sentant limités dans leurs apprentissages en raison d'un problème de santé ou d'un déficit fonctionnel, 32 % d'étudiants jugeant leur situation financière précaire, 70 % d'étudiants occupant un emploi et près de 30 % d'étudiants ayant choisi leur établissement en raison de sa proximité.

- **Participation à l'enquête *National Survey of Student Engagement***

L'Université du Québec a participé à l'enquête National Survey of Student Engagement (NSSE) du printemps 2014, menée simultanément dans 716 universités américaines, canadiennes et québécoises auprès des étudiants du baccalauréat. Les résultats de cette enquête sont utilisés dans le cadre des analyses servant à positionner les établissements de l'Université du Québec par rapport aux autres universités québécoises et canadiennes. Des analyses comparatives ont été remises à chacun des établissements participants du réseau.

- **Participation à l'enquête *Canadian Graduate and Professional Student Survey***

À l'hiver 2013, les établissements de l'Université du Québec ont participé à l'enquête du Canadian Graduate and Professional Student Survey (CGPSS) réalisée auprès des étudiants à la maîtrise et au doctorat. Cette enquête rejoint une quarantaine d'universités québécoises et canadiennes. Elle porte sur la qualité de l'enseignement, l'encadrement et la participation des étudiants à la recherche et à la diffusion. Un rapport d'analyse des résultats de cette enquête a été produit pour l'ensemble du réseau ainsi que pour chacun de ses établissements.

- **Poursuite du Programme de développement des compétences informationnelles**

Un groupe de travail, auquel participe l'ensemble des établissements du réseau, contribue à mettre en place des outils et des ressources dans le but de favoriser les bonnes pratiques en matière de recherche et d'utilisation de l'information par les étudiants et les enseignants universitaires.

Au cours de l'année 2013-2014, une analyse du site Web sur le développement des compétences informationnelles a été effectuée et un rapport présentant des recommandations a été préparé à l'intention des directeurs de bibliothèques. Une veille sur le développement des compétences informationnelles a été mise en place ainsi qu'un processus de diffusion des résultats. Une réflexion sur l'utilisation du jeu sérieux en bibliothèque (application informatique qui comprend une composante pédagogique et qui utilise des mécanismes ludiques) a été entamée et un rapport est en cours de rédaction. Enfin, le développement de ressources pour soutenir l'utilisation des outils de recherche et de gestion bibliographiques s'est poursuivi tout au long de l'année.

Par ailleurs, par la voie de « Tribune CI », lieu de rencontre virtuel visant à soutenir le partage de connaissances relatives au développement des compétences informationnelles (outils, pratiques, réflexions, etc.), une vingtaine de textes ont été publiés en cours d'année. De plus en plus populaire, « Tribune CI » a pu élargir son cercle d'auteurs, jusque-là principalement composé de professionnels de l'information de l'Université du Québec, en accueillant des collaborateurs d'autres bibliothèques universitaires et collégiales. Entre mai 2013 et avril 2014, « Tribune CI » a été visité plus de 20 000 fois comparativement à 17 000 fois l'année précédente.

Finalement, les travaux en lien avec le projet de recherche sur l'évaluation de la qualité des pratiques actuelles en matière de formations documentaires ont débuté. Le comité de pilotage et le comité de travail se sont vus à plusieurs reprises en cours d'année afin de faire avancer le projet dont l'échéance est prévue au printemps 2015.

- **Poursuite des activités de soutien à l'enseignement et à l'apprentissage**

Le Groupe d'intervention et d'innovation pédagogique (GRIIP) comprend vingt membres qui agissent à titre de conseillers pédagogiques, de professeurs, de responsables des études ou de doyens dans les établissements de l'Université du Québec. Ceux-ci partagent leurs approches et documentent des pistes d'actions pour permettre de relever les défis communs chez les équipes qui œuvrent dans le soutien pédagogique à l'enseignement. Un sous-comité de travail a poursuivi l'élaboration d'outils pour évaluer l'impact de l'accompagnement pédagogique. Un autre sous-comité a effectué une analyse des besoins des nouveaux enseignants en matière de pédagogie. L'élaboration de capsules de formation pour les nouveaux enseignants est prévue en 2014-2015. De plus, le Portail du soutien à la pédagogie universitaire (<http://pedagogie.uquebec.ca>) continue d'être alimenté. Une section dédiée à la recherche-action a été ajoutée. Elle comporte douze capsules vidéo qui prennent la forme d'entrevues, d'extraits de réunions réelles du groupe de recherche et de simulations dans le but de démystifier la recherche-action et de la rendre abordable pour tout enseignant souhaitant s'y investir.

En 2013-2014, le bulletin mensuel Le Tableau a été publié à huit reprises. Différents thèmes ont été traités dont l'intégrité académique, la motivation des étudiants et l'adaptation pédagogique aux étudiants dyslexiques. Cette publication facilite le partage d'expériences entre enseignants de niveau universitaire. Les abonnés au bulletin augmentent de mois en mois. Au printemps 2014, 255 personnes étaient abonnées par courriel, 572 par Twitter et 270 par Facebook.

Afin d'outiller les enseignants qui souhaitent développer des manuels numériques didactiques, cinq projets de conception ont été appuyés financièrement au cours des deux dernières années. De plus, un guide de conception d'un manuel numérique a été réalisé à l'automne 2013 par un groupe de travail formé de représentants de différents établissements du réseau de l'Université du Québec à l'intention du personnel enseignant. Le guide a été lancé lors d'une journée de réflexion sur le livre numérique à laquelle participaient près de 110 personnes. Une deuxième activité est prévue à la fin de l'automne 2014 en même temps que le lancement d'une deuxième édition du guide.

- **Savoir Affaires : Développer les compétences entrepreneuriales des étudiants de cycles supérieurs**

Depuis 2011, la démarche Savoir Affaires a pour objectif de tirer profit du savoir pour innover en affaires. Chaque édition s'appuie sur la créativité d'une cinquantaine d'étudiants de cycles

supérieurs et de postdoctorants, de toutes les disciplines, provenant des établissements du réseau de l'Université du Québec¹. Ces étudiants sont appelés, au cours d'une intense semaine d'activités, à s'attaquer à des problématiques économiques régionales et à proposer quotidiennement des projets d'affaires concrets, réalistes et porteurs.

Savoir Affaires est en somme un instrument qui contribue à la dynamisation économique des territoires. Il vise d'une part, à stimuler l'entrepreneuriat et d'autre part, à générer de nouvelles occasions d'affaires de même que des retombées socioéconomiques (à moyen et à long termes) pour les régions visitées. Chaque édition met à profit le savoir et les compétences des étudiants, coalise l'expertise des gens d'affaires, des industriels et des investisseurs (soutenus par les organismes de développement économique) et permet ultimement d'accroître la collaboration entre les établissements universitaires et le milieu des affaires.

Les trois éditions réalisées jusqu'à présent – Mauricie (2011), Centre-du-Québec (2013) et Lanaudière-Laurentides (2014) – ont notamment :

- contribué à accroître la collaboration entre les établissements universitaires et le milieu des affaires en mobilisant près de 700 personnes (environ 150 étudiants, 350 gens d'affaires et 200 acteurs du milieu économique), et
- permis de détailler une centaine d'opportunités d'affaires originales ayant conduit au lancement de cinq initiatives et pavé la voie à au moins une quinzaine d'autres projets en émergence.

▪ **Bonification du soutien au développement des programmes d'études**

L'Université du Québec poursuit l'analyse des dossiers soumis à la Commission d'évaluation des projets de programmes du BCI ou au Comité des programmes universitaires du MESRS.

Ces travaux ont permis de développer de nouveaux outils destinés aux équipes responsables de la rédaction des projets de nouveaux programmes. Des ateliers de formation ont été offerts dans certains établissements. Selon le besoin, ces ateliers visaient de nouveaux professionnels en développement de programme, mais aussi des promoteurs de projet, ce qui a permis de travailler à l'avancement des dossiers. Un extranet sur lequel sont déposés les outils permet d'appuyer plus de 40 professionnels des dix établissements du réseau.

L'Université du Québec a également participé aux processus veillant à assurer la qualité des nouveaux programmes en effectuant la relecture d'une quinzaine de dossiers à différentes étapes de leur développement, contribuant ainsi à leur bonification en vue de leur

¹ Ci-après appelés « étudiants ».

présentation aux instances d'évaluation externes, ou encore, aidant à la prise de décision lorsque différentes hypothèses de développement pouvaient être envisagées.

▪ **Appui à l'évaluation des programmes d'études**

L'Université du Québec continue de coordonner l'ensemble du processus d'évaluation périodique des programmes conjoints offerts dans le réseau. Conformément au Calendrier d'évaluation des programmes conjoints, adopté par les doyens des études, l'évaluation de la maîtrise en sciences infirmières (UQTR-UQAC-UQAR-UQO-UQAT) a débuté au cours de la dernière année. L'évaluation des programmes conjoints de doctorat en développement régional (UQAC-UQAR) et de doctorat en philosophie (UQAM-UQTR) s'est par ailleurs poursuivie.

L'Université du Québec poursuit également son travail d'appui dans le cadre de l'évaluation périodique de programmes offerts dans les établissements du réseau. Au cours de la dernière année :

- deux ateliers de formation et un accompagnement individualisé ont été offerts, rejoignant une quinzaine de nouveaux professionnels chargés de l'évaluation des programmes dans les établissements;
- une aide concrète a été fournie sur des dossiers d'évaluation sous la responsabilité des établissements du réseau, notamment par l'animation de « groupes de discussion »;
- le travail d'entretien et de développement des systèmes de gestion d'enquêtes par questionnaires en ligne et de la Trousse de tableaux statistiques d'évaluation s'est poursuivi.

L'extranet sur lequel sont déposés les outils et la liste de discussion, animée par l'Université du Québec, permettent d'appuyer plus de 30 professionnels des dix établissements du réseau.

III. LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE

- **Soutien à la mise en place de projets communs structurants : Fonds de développement académique du réseau**

Le Fonds de développement académique du réseau (FODAR) a pour objectif d'appuyer des orientations stratégiques pour le développement du réseau de l'Université du Québec en matière de formation et de recherche.

Ainsi, en plus de soutenir les activités liées à l'enseignement, tout particulièrement en matière de réussite étudiante (tel que présenté précédemment), le FODAR supporte des projets de recherche émergents ou prioritaires des établissements du réseau. Des améliorations ont été apportées à la gestion administrative de ce programme afin que celui-ci réponde encore davantage aux besoins des établissements de l'Université du Québec.

Cette année, le FODAR disposait globalement d'une enveloppe d'environ 1,9 M\$, cofinancée par l'Université du Québec et les établissements du réseau, pour soutenir des projets interétablissements répartis dans trois volets :

- **Volet I : *Actions stratégiques en formation, recherche et création***
(1 105 368 \$ versés à 19 projets)

Ce volet vise à soutenir la mise en place de projets collectifs structurants pour le développement académique des établissements participants. Dans la mesure du possible, les autres établissements du réseau doivent aussi pouvoir profiter des retombées de ces projets. Le volet I du FODAR appuie également des projets dans des domaines ou des secteurs jugés stratégiques pour l'ensemble du réseau, projets auxquels tous les établissements conviennent de s'associer.

À titre d'exemple, en 2013-2014 les trois initiatives suivantes ont bénéficié du financement du FODAR dans le cadre de ce volet :

- o *Évaluation de l'impact des formations documentaires sur le développement des compétences informationnelles chez les étudiants universitaires des cycles supérieurs – (90 000 \$)*

Coordonné par l'UQAR, et réunissant huit autres établissements (UQAM, UQTR, UQAC, UQO, UQAT, INRS, ENAP, ÉTS), ce projet vise à identifier les critères de qualité des pratiques de formation documentaire à partir d'un consensus entre les différents experts concernés par le développement des compétences informationnelles (bibliothécaires, professeurs, étudiants, voire employeurs). Une fois identifiés, les critères permettent de mesurer la qualité des pratiques de formation offertes dans l'ensemble des établissements du réseau de l'Université du Québec. À la suite de l'analyse des résultats obtenus, des plans d'action locaux et réseaux seront établis

dans une perspective d'amélioration continue des formations auprès des étudiants de cycles supérieurs. La documentation sur les pratiques et les outils développés dans le cadre du projet seront mis en commun et rendus disponibles à l'ensemble des établissements.

- *Centre interuniversitaire de recherche sur la première modernité, XVIe-XVIIIe siècles (CIREM 16-18) – (110 000 \$)*

Le CIREM 16-18 est un regroupement formé d'une dizaine de chercheurs universitaires réguliers issus de quatre établissements (UQTR, UQAM, UQAC et UQAR). Ce centre de recherche a pour objet d'étude la période historique qui s'étend de la Renaissance aux Révolutions américaine et française, période également nommée « Première modernité ». Afin d'assurer l'avenir de la recherche québécoise dans ce domaine, les membres du CIREM 16-18 s'engagent dans une démarche fortement intégrée. Celle-ci vise trois objectifs : soutenir la capacité de recherche des établissements partenaires, augmenter la force d'attraction de l'Université du Québec dans ce domaine et favoriser la qualité de la formation des étudiants. Grâce au financement du FODAR, les membres du CIREM 16-18 pourront préparer une demande de subvention dans le cadre du concours FRQSC « Programme de regroupement stratégique », ce qui leur permettra de constituer une équipe plus vaste destinée à intégrer des chercheurs issus de presque toutes les autres universités québécoises et poursuivre leurs objectifs de recherche et de formation.

- *Recherche et développement d'un dispositif de réalité virtuelle en immersion forte – (30 000 \$)*

Mené par l'UQAT en collaboration avec l'UQO et l'ÉTS, ce projet a pour objectif de mettre en commun une infrastructure technologique de pointe et des expertises variées et complémentaires pour la recherche et le développement d'un puissant dispositif de réalité virtuelle en immersion forte. Plus spécifiquement, le dispositif intégrera différents supports technologiques de pointe, tant matériels que logiciels. Grâce aux retombées de ce projet, l'Université du Québec bénéficiera d'une expertise unique dans ce domaine.

- **Volet II : Communauté scientifique réseau (CSR)**
(200 714 \$ versés à 27 projets)

Ce volet vise, pour sa part, à soutenir les activités de développement et de partage d'expertises réseau. À cette fin, il couvre les frais de déplacement et de séjour des

professeurs, des chercheurs, des professionnels et des étudiants provenant de plusieurs établissements du réseau de l'Université du Québec. À titre d'exemple, les deux projets suivants ont été soutenus dans le cadre de ce volet, en 2013-2014 :

- *Programme interdisciplinaire sur la santé environnementale des populations en situation de vulnérabilité* – (14 072 \$)

Ce programme a pour objectif le réseautage des chercheurs de l'UQAM, de l'INRS, de l'UQTR, de l'ENAP et de la TÉLUQ pour la mise en place d'un projet de recherche et de formation interdisciplinaire sur la santé environnementale des populations en situation de vulnérabilité. Les activités planifiées (séminaires, ateliers, bourses) favorisent les échanges interdisciplinaires entre les membres du groupe et contribuent à la formation interdisciplinaire des étudiants. À terme, le regroupement renforcera deux domaines de recherche, les sciences sociales et les sciences de la santé, et servira de levier à des développements scientifiques conduisant à des projets d'envergure portant sur la santé environnementale.

- *Assemblée annuelle du Laboratoire international associé sur les forêts montagnardes et boréales (LIA-Montabor)* – (16 637 \$)

L'assemblée annuelle du LIA-Montabor permet aux participants d'échanger sur les projets en cours, de travailler en groupe et d'établir de nouvelles collaborations durables. La rencontre met à l'honneur les jeunes chercheurs, postdoctorants et doctorants qui travaillent déjà en collaboration internationale ou qui s'y engagent. Elle permet aussi de visiter des sites où de nombreuses études écologiques et paléoécologiques ont été effectuées dans l'est de l'Amérique du Nord.

- **Volet III : Soutien aux programmes conjoints**
(438 060 \$ versés à 10 programmes)

Ce volet vise à soutenir le fonctionnement de programmes offerts conjointement par des établissements du réseau de l'Université du Québec. Le financement sert à couvrir les dépenses propres à ce type de gestion. L'enveloppe disponible contribue au soutien et à l'organisation d'activités réseau auxquelles participent les professeurs et les étudiants. Qu'il s'agisse de colloques, de séminaires, de cours ou de rencontres de concertation, ces activités permettent un enrichissement de la formation et de la recherche par une mise en commun

des ressources. Cette année, sept programmes de doctorats et trois programmes de maîtrise ont bénéficié du soutien aux programmes conjoints.

▪ **Soutien au développement de la recherche**

Afin de répondre aux attentes des établissements en matière de développement de la recherche, différentes actions se sont poursuivies en 2013-2014.

Ainsi, les établissements continuent d'être régulièrement informés des possibilités de financement à l'aide du site Esp@ce recherche-crédation et de son bulletin Flash. Un relevé de consultation indique d'ailleurs qu'entre mai 2013 et avril 2014 le site a fait l'objet de plus de 1 200 visites pour un total de 21 000 pages consultées, soit une moyenne de 17,5 pages par visite.

Concernant le développement du système d'inventaire du financement de la recherche (IFR), l'intégration de l'UQAM s'est poursuivie en 2013-2014 et devrait être complétée au début de l'année 2015. Par ailleurs, le système a été sensiblement bonifié par l'ajout de nouvelles fonctionnalités concernant à la fois la gestion des projets de recherche et la production de rapports plus détaillés. Enfin, sous l'égide d'un comité directeur, une consultation a été réalisée auprès des différents types d'utilisateurs de l'IFR (bureaux de la recherche, vice-rectorats à la recherche) afin de mieux cerner les besoins relatifs au développement du système. Cette consultation a par la suite donné lieu à une réflexion stratégique et à l'analyse de différentes solutions logicielles complémentaires à l'IFR dans la perspective de l'élaboration d'un dossier d'affaires relatif au développement et à la gouvernance du système.

Bénéficiaire d'une subvention FODAR depuis 2012, le projet de collaboration entre le réseau de l'Université du Québec et le Centre interuniversitaire québécois sur les statistiques sociales (CIQSS) s'est poursuivi. Ce projet permet aux professeurs, professionnels et étudiants de l'UQAC, l'UQAR, l'UQAT, l'UQO, l'UQTR, l'ENAP, l'ÉTS et de la TÉLUQ d'accéder à distance aux microdonnées de l'Institut de la statistique du Québec et de consulter gratuitement celles de Statistique Canada. Il leur permet également de bénéficier d'un accompagnement personnalisé par les conseillers et analystes du CIQSS et d'avoir accès à des programmes de formation sur les statistiques sociales. À cet effet, il a été possible d'observer cette année encore une progression du nombre d'inscriptions aux formations offertes par le CIQSS, révélant ainsi un intérêt croissant pour ce type d'activités auprès des membres des établissements participant au projet.

Enfin, au cours de la dernière année, l'Université du Québec a mis à la disposition des établissements du réseau une personne-ressource spécialisée dans le développement stratégique de la recherche. Les services offerts étaient fonction des besoins particuliers de chaque établissement : conseils auprès de chercheurs en matière de développement de leur carrière; participation à la détermination des axes stratégiques en recherche; conception et bonification de demandes de subventions majeures; optimisation des modes d'organisation des services dédiés à la recherche.

- **Soutien au développement des compétences professionnelles du personnel des bureaux de la recherche et de la valorisation**

Au cours des dernières années, les établissements ont soulevé un besoin particulier en matière de partage de connaissances et de bonnes pratiques (accompagnement des chercheurs dans le processus de demandes d'octrois auprès des organismes subventionnaires, gestion de l'éthique, valorisation des résultats de la recherche, etc.).

Afin de répondre à ces besoins, un site extranet a d'abord été créé dans lequel ont été déposés des outils développés par la Direction des études et de la recherche ainsi que des documents utiles au personnel des bureaux de la recherche et de la valorisation.

Aussi, une série d'ateliers de formation, ayant pour objectif le rehaussement des compétences des agents des bureaux de la recherche dans l'accompagnement du développement de la carrière des nouveaux professeurs-chercheurs, a été développée. Une première séance a été tenue en avril et avait plus particulièrement pour but le soutien aux jeunes chercheurs.

Toutes ces démarches visent à consolider le processus de développement, de vérification et de bonification des demandes de subvention. Jusqu'à maintenant, elles ont permis de soutenir directement plus de 40 professionnels des bureaux de la recherche des dix établissements du réseau.

- **Soutien à la diffusion des publications savantes en libre accès**

À la suite d'une initiative des directeurs des bibliothèques du réseau de l'Université du Québec, un groupe de travail composé de doyens de la recherche, de chercheurs, de directeurs de bibliothèques et d'agents de recherche a vu le jour à l'automne 2013 afin de favoriser l'accès en ligne aux données issues de la recherche et de l'enseignement, et ce gratuitement. Pour déterminer les conditions favorables au libre accès, le groupe a identifié les avantages et les enjeux liés au libre accès, les différents modèles de diffusion ainsi que les projets présentement en cours dans le réseau, au Canada ou à l'international. Un rapport à l'intention des vice-recteurs à l'enseignement et à la recherche est en production et sera déposé à l'automne 2014.

IV. PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Comme mentionné précédemment, l'Université du Québec entend poursuivre ses travaux conformément à sa vision en matière d'orientation de services qui reflète d'une part l'évolution du réseau et, d'autre part, les besoins actuels et futurs des établissements.

L'expertise unique de l'équipe réseau continuera d'être mise à profit d'abord au bénéfice des établissements, mais également pour faire avancer la cause de l'éducation au Québec.

Des actions concertées visant le développement de l'enseignement et de la recherche seront par ailleurs mises de l'avant, notamment en matière :

- d'intervention interordres en faveur d'un plus grand accès et de persévérance des étudiants de première génération;
- de reconnaissance des acquis de formation et expérientiels de manière à favoriser l'accessibilité aux études et la réussite étudiante;
- de qualité de l'expérience étudiante, gage de la réussite académique, professionnelle et sociale des étudiants.

Des travaux seront aussi poursuivis en matière de systèmes de gestion et d'information pour :

- répondre aux besoins en matière académique;
- développer de solutions en réponse à des initiatives réseau et établir des collaborations avec d'autres universités;
- produire la documentation budgétaire et financière consolidée selon les exigences gouvernementales.

V. ENJEUX PRIORITAIRES POUR LES PROCHAINES ANNÉES

Au-delà des initiatives en cours de réalisation par l'Université du Québec et des établissements du réseau, différents enjeux requerront une attention particulière dans les années à venir :

- **Soutien au développement d'un modèle d'intervention interordres en faveur de l'accès aux études et de la persévérance des étudiants de première génération**

En 2013, l'Université du Québec a coordonné la préparation d'un projet de collaboration entre neuf établissements collégiaux et universitaires des régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de Rimouski et du Saguenay-Lac-St-Jean portant sur les étudiants de première génération (EPG), à savoir des étudiants dont les parents ne sont allés ni au collège ni à l'université. En juillet 2013, ce projet a obtenu la première place sur 63 projets présentés au concours du Programme de collaboration Universités – Collèges du MESRS et a obtenu une subvention de 373 800 \$. L'Université du Québec a été désignée comme établissement fiduciaire et coordonnateur de ce projet qui se déroule sur une période de deux ans.

L'objectif général de ce projet consiste à doter les établissements participants d'un modèle d'intervention en faveur de l'accès aux études et de la persévérance des EPG. Ce modèle proposera des collaborations interordres et intersectorielles à des moments charnières du cheminement scolaire de ces étudiants où des besoins particuliers de soutien sont nécessaires. La communauté de pratique du projet, regroupant des représentants des établissements partenaires, est soutenue par un comité d'analyse composé de professionnels de la Direction de la recherche institutionnelle de l'Université du Québec et du groupe ÉCOBES, un centre collégial de recherche et de transfert associé au Cégep de Jonquière. Le comité d'analyse a le mandat de produire un portrait socioéducatif des EPG au secondaire, au collège et à l'université. Pour ce faire, les membres du comité d'analyse ont effectué l'analyse de trois enquêtes, soit l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes au secondaire (EQSJS), l'enquête Aide-nous à te connaître, réalisée auprès des étudiants entrant au collège, et l'enquête Indicateurs de COnditions de Poursuite des Études (ICOPE), réalisée auprès des étudiants en première année d'études dans le réseau de l'Université du Québec. Le portrait socioéducatif est le premier livrable du projet. Il sera publié à la fin de l'année 2014. Les résultats des analyses constituent des données de référence pour la préparation de trois expérimentations régionales qui se dérouleront durant l'année scolaire 2014-2015. Enfin, en s'appuyant sur les données du portrait socioéducatif et sur les connaissances issues des expérimentations régionales, les membres de la communauté de pratique travailleront à la conception du modèle d'intervention qui sera rendu public au terme du projet, soit en décembre 2015.

▪ **Reconnaissance des acquis et des compétences**

L'Université du Québec poursuit son action en matière de reconnaissance des acquis de formation et expérientiels dans le droit-fil de sa mission d'accessibilité et de soutien à la réussite des étudiants. Le Groupe de réflexion et d'action sur la reconnaissance des acquis (GRAC) a défini un cadre technique général à partir duquel a été développé un système

informatique de soutien à la reconnaissance des acquis scolaires, extrascolaires et de l'expérience.

Plusieurs présentations de cet outil ont permis de sensibiliser les principaux acteurs concernés aux enjeux opérationnels liés à la reconnaissance des acquis. À l'issue de ces discussions, l'Université du Québec a déposé une demande de subvention pour un projet-pilote visant à assurer l'implantation de la plateforme de reconnaissance des acquis et le partage des pratiques en matière de reconnaissance des acquis dans les établissements de l'Université du Québec.

Une rencontre de travail avec trois universités québécoises hors réseau (Université de Montréal, Université Laval et Université de Sherbrooke) a également eu lieu pour amorcer des discussions en vue d'élargir le partage des pratiques et de réfléchir conjointement à un mode de financement adéquat de la reconnaissance des acquis, levier essentiel à un réel développement à ce chapitre. Les travaux se poursuivront au cours de la prochaine année et pourraient impliquer d'autres universités québécoises.

▪ **Qualité de l'expérience étudiante et réussite**

L'Université du Québec continuera d'accorder à l'expérience étudiante une toute première importance, estimant que la réussite académique, professionnelle et sociale de l'étudiant en dépend en bonne partie. De concert avec les acteurs concernés dans son réseau d'établissements (décanats des études, programmes, centres d'aide à la réussite, etc.), elle identifiera et soutiendra la mise en œuvre de mesures appropriées pour faire en sorte que cette expérience soit de la plus haute qualité possible, à tous les cycles d'études, notamment aux cycles supérieurs où des besoins importants sont constatés.

Les services aux étudiants jouent un rôle essentiel dans l'accueil et l'intégration des étudiants, étant pour une majorité un des premiers points de contact à l'arrivée, voire pour toute la durée des études. Depuis quelques années, ils sont de plus en plus sollicités en raison de l'arrivée d'étudiants confrontés à des problématiques particulières. Les personnes provenant d'autres pays, celles en situation de handicap, celles qui ont à concilier les études avec le travail et la famille, ou encore les personnes en situation de détresse psychologique sont parmi les principaux cas de figure qui caractérisent l'université d'aujourd'hui. Consciente de ses responsabilités, l'Université du Québec entend donc porter une attention particulière à la réussite de ces étudiants.

Un soin attentif sera également porté à l'accompagnement des nouveaux enseignants afin de les outiller adéquatement pour offrir une formation de qualité aux étudiants. Les projets en

cours permettront aux enseignants du réseau de l'Université du Québec de mieux répondre aux besoins variés des étudiants tout en assurant de hauts standards en matière de formation.

De nombreuses réflexions ont cours présentement au sein de différentes instances concernant le développement des compétences professionnelles des étudiants dans le but de favoriser une meilleure adéquation entre les systèmes d'éducation et de formation et l'évolution des besoins du marché du travail. Afin de contribuer à ces réflexions, les bibliothèques du réseau vont poursuivre leurs travaux d'évaluation de la qualité de l'impact des formations documentaires sur le développement des compétences informationnelles des étudiants (mentionnés précédemment) et apporter les ajustements nécessaires en fonction des résultats.

▪ **Systemes de gestion et d'information**

Les travaux d'architecture informationnelle ont permis de mettre en relation les processus d'affaires et les systemes d'information en place, ainsi que les données utilisées et générées. Cette connaissance devient essentielle dans le contexte où les enjeux de financement des universités exigent une optimisation des efforts et des ressources à laquelle les technologies de l'information n'échappent pas.

Au cours de la prochaine année, les efforts pour le développement des systemes de gestion et d'information continueront de se concentrer sur les besoins du secteur académique et sur les opportunités d'initiatives réseau et de collaboration avec d'autres universités.

▪ **Gestion administrative et financière**

L'Université du Québec continue de s'investir afin de faciliter la production de l'information budgétaire et financière consolidée selon les exigences gouvernementales. Pour leur part, les enjeux qui mobiliseront l'essentiel des efforts de l'Université du Québec pour la prochaine année concernent principalement :

- L'adoption des mesures budgétaires qui permettront de faire face à la réduction permanente de sa base budgétaire en raison des compressions récurrentes imposées au système universitaire québécois depuis 2012-2013;
- La mise en place de la méthodologie pour la production, à compter du 30 septembre 2014, des rapports financiers trimestriels requis en vertu de l'intégration de l'Université du Québec et des établissements de son réseau au périmètre comptable gouvernemental;

- L'analyse des recommandations du chantier sur la politique de financement des universités découlant du Sommet sur l'enseignement supérieur et de leurs impacts pour les établissements de l'Université du Québec.

SECTION III États financiers

ÉTATS FINANCIERS DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Note :

En plus du présent rapport, nous avons joint un fichier en format PDF contenant les états financiers au courriel transmis le 3 novembre 2014 à la Commission de la culture et de l'éducation.

En effet, notre auditeur indépendant, Raymond Chabot Grant Thornton, nous a remis les états financiers sous ce format.

SECTION IV Données sur la
rémunération



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du comité exécutif de
l'Université du Québec

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 200
140, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5P7

Téléphone : 418 647-3151
Télécopieur : 418 647-5939
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de direction incluses dans l'état du traitement ci-joint de l'Université du Québec pour l'exercice terminé le 30 avril 2014 (ci-après l'« état du traitement »). L'état du traitement a été préparé par la direction sur la base des dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2013-2014*.

Responsabilité de la direction pour l'état du traitement

La direction est responsable de la préparation de l'état du traitement conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2013-2014*, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'état du traitement, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que l'état du traitement ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans l'état du traitement. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que l'état du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation de l'état du traitement afin de concevoir des procédures d'audit

appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble de l'état du traitement.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, l'état du traitement a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2013-2014*.

Référentiel comptable et restrictions à l'utilisation

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le référentiel comptable appliqué est détaillé dans la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2013-2014*. Cet état du traitement a été préparé dans le but d'aider l'Université du Québec à répondre aux exigences de l'article 4.1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire. En conséquence, il est possible que l'état du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux membres du comité exécutif de l'Université du Québec et au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R.L.

Québec
Le 22 septembre 2014

Nom de l'Université : UNIVERSITÉ DU QUÉBEC - SIÈGE SOCIAL

Numéro de l'Université : 978012

ÉTAT DU TRAITEMENT

2013-2014

APPROUVÉ PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF DE L'ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

Date : 9 octobre 2014

Administrateurs : Sylvie Beauchamp
Adèle G.

Nom de l'université : Université du Québec - Siège social
 Numéro de l'université : 978012
 Année financière : 2013-2014

Tableau 1 - TRAITEMENT IMPOSABLE DU PERSONNEL DE DIRECTION SUPÉRIEURE

Nom, prénom	Fonction	Valeur des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)					
		Salaire de base	Autres éléments de traitement	Indemnité de départ accordées ⁽¹⁾	Somme reçue d'une fondations ou d'une personne morale	Temps complet (nombre de mois dans la fonction)	Temps partiel (en % du temps plein)
Beauchamp, Sylvie	Présidente	202 556 \$	3 318 \$			12,00	
Boucher, Isabelle	Vice-présidente à l'administration	162 044 \$	418 \$			11,86	
Roy, André G.	Secrétaire général	182 302 \$	3 544 \$			12,00	
Sauvageau, Lyne	Vice-présidente enseignement et recherche	162 044 \$	2 553 \$			12,00	

(1) La valeur monétaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année 2013-2014 apparaît en note complémentaire à l'état du traitement.

Nom de l'université : Université du Québec - Siège social
 Numéro de l'université : 978012
 Année financière : 2013-2014

TABLEAU 2 - TRAITEMENT IMPOSABLE DES AUTRES CATÉGORIES DE PERSONNEL DE DIRECTION

		Valeur des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)		
Catégorie de personnel	Effectif total (*) de la catégorie	Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments de traitement
Personnel de direction	18,3923	Le plus élevé	147 206 \$	113 999 \$
		Moyenne	125 878 \$	11 412 \$
		Le moins élevé	85 336 \$	344 \$

(*) En équivalence au temps complet; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.

Nom de l'université : Université du Québec - Siège social
 Numéro de l'université : 978012
 Année financière : 2013-2014

TABEAU 3 - VALEUR MONÉTAIRE NON VÉRIFIÉE DES ALLOCATIONS ET DES FRAIS REMBOURSÉS

Personnel de direction supérieure		Valeur des allocations et des frais remboursés (en \$)	
Nom et prénom	Fonction	Nombre de mois dans la fonction	Valeur en (\$)
Beauchamp, Sylvie	Présidente	12,00	17 875 \$
Boucher, Isabelle	Vice-présidente à l'administration	11,86	4 710 \$
Roy, André G.	Secrétaire général	12,00	14 858 \$
Sauvageau, Lyne	Vice-présidente enseignement et recherche	12,00	10 925 \$
Autres catégories de personnel de direction	Étendue des frais remboursés	Effectif (*)	Valeur en (\$)
Personnel de direction	Le plus élevé	18,3923	14 115 \$
	Moyenne		5 939 \$
	Le moins élevé		0 \$

(*) S'applique aux personnes qui ont perçu des remboursements de frais ou d'allocations; ne s'applique pas autrement.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC - SIÈGE SOCIAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DE TRAITEMENT

En vertu de la Loi sur l'Université du Québec, plus particulièrement du règlement général 6 : « Ressources humaines », Annexe 6.A, « Protocole des cadres supérieurs », les conditions de travail sont définies comme suit :

- 3.2 Après quatre (4) années successives de mandat, il acquiert la sécurité d'emploi (et non de fonction), sans diminution de traitement. À moins d'une décision contraire du Conseil d'administration de l'établissement ou du Comité exécutif de l'Université du Québec en ce qui concerne les cadres supérieurs de l'Université du Québec, il bénéficie des dispositions relatives à la révision de la courbe de rémunération des cadres tel que prévu au programme de rémunération des cadres adopté par l'Assemblée des gouverneurs. Il est régi par les mêmes conditions s'il quitte pour un poste autre qu'un poste de cadre supérieur.
- 3.3 Il bénéficie d'un congé de perfectionnement, d'une durée d'une année, après quatre (4) années de mandat continues, sans diminution de traitement mais avec réintégration selon les termes du paragraphe 3.2. Le montant de toute subvention et de toute bourse de perfectionnement tenant lieu de traitement est déduit du traitement ainsi accordé pendant le congé. Il bénéficie des frais afférents au perfectionnement reconnus aux professeurs conformément aux politiques et pratiques en vigueur dans son établissement. Le Comité exécutif de l'Université du Québec détermine les conditions relatives aux frais afférents au perfectionnement de ses cadres supérieurs. Tout congé de perfectionnement accordé en vertu du « Programme de mobilité des cadres supérieurs » est réputé être un congé de perfectionnement au sens du présent paragraphe.
- 3.5 Le cadre supérieur qui, après quatre (4) années de mandat continues, quitte l'Université du Québec ou l'un de ses établissements et renonce aux avantages énoncés aux paragraphes 3.2 et 3.3 du présent article, a droit à une prime de séparation équivalente à une année de traitement (...).

Valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés

2013-2014

Personnel de direction supérieure (en fonction)	Droits d'indemnité de départ détenus et non exercés
Beauchamp, Sylvie	202 556 \$
Roy, André G.	182 302 \$

SECTION V

Curriculum vitae
de la présidente

CURRICULUM VITAE

SYLVIE BEAUCHAMP

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

mai 2009 à ce jour

Présidente

Préside l'Assemblée des gouverneurs, le Comité exécutif, le Conseil des études et la Commission de planification. Coordonne et anime les travaux de ces instances et ceux des autres organes de l'Université du Québec.

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Directrice de l'administration et des finances

août 2008 à mai 2009

Dirige le service des finances, le service des ressources humaines, le service des ressources matérielles, le service du développement immobilier, dans un institut de recherche qui compte quatre centres : Eau Terre Environnement, Énergie Matériaux et Télécommunications, Institut Armand-Frappier, Urbanisation Culture Société.

UNIVERSITÉ MCGILL

Vice-principale adjointe (Affaires publiques)

janvier 2007 à juillet 2008

Responsable des relations avec le gouvernement du Québec et avec les autres universités. Enjeux des politiques publiques concernant les universités et l'Université McGill.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

Conseillère auprès du sous-ministre à l'enseignement supérieur

sept. 2002 à janvier 2007

Chargée plus particulièrement du dossier des universités.

Participation à l'élaboration des règles budgétaires. Préparation et suivi de la commission parlementaire sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités. Relations fédérale-provinciales en enseignement supérieur.

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Directrice de l'administration et secrétaire générale

mars 1996 à septembre 2002

Exerce les responsabilités liées à la direction des finances, des ressources humaines, des ressources matérielles, de l'informatique, des services administratifs de l'ENAP-Montréal, du secrétariat général et du personnel d'enseignement et de recherche.

Directrice générale par intérim

mars à juin 2001 ; janvier à mars 2000

Assume les responsabilités de la direction générale, tout en cumulant ses fonctions habituelles.

Directrice des ressources humaines et secrétaire générale **avril 1995 à mars 1996**
Exerce les responsabilités liées à la gestion des ressources humaines, des ressources matérielles et physiques, des services administratifs de l'ENAP-Montréal, du Secrétariat général et du personnel d'enseignement et de recherche.

Secrétaire générale **octobre 1991 à avril 1995**
Agit comme secrétaire des instances et voit de façon générale au respect de leurs décisions par les dirigeants, les cadres et les membres du personnel de l'École; elle a la responsabilité des affaires juridiques. Exerce également les fonctions d'adjointe au Directeur général, notamment pour la gestion du personnel d'enseignement et de recherche et la planification stratégique de l'ENAP.

Adjointe au directeur général **avril 1989 à octobre 1991**
Voit à l'application des décisions du Directeur général, notamment en ce qui concerne la gestion du personnel d'enseignement et de recherche et la planification du développement de l'École.

Directrice par intérim du perfectionnement **juin 1988 à avril 1989**
Gère les activités de perfectionnement et de consultation, participe à leur promotion auprès des clients et s'assure de la pertinence, de la qualité et de l'évolution des services offerts par la direction du perfectionnement.

Adjointe au directeur du perfectionnement **octobre 1985 à juin 1988**
Assiste le Directeur du perfectionnement et coordonne l'offre de services des sessions de perfectionnement de même que les activités de développement de nouveaux contenus.

Chercheuse **octobre 1984 à octobre 1985**
Centre d'études politiques et administratives du Québec (CEPAQ) : la chercheuse exerce des fonctions d'études et de recherches en gestion des organisations publiques et en analyse de politiques et processus gouvernementaux.

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Faculté des sciences sociales, Université de Montréal 1967-1971
Programme de baccalauréat ès sciences (science politique)

Faculté des sciences sociales, Université de Montréal 1971-1973
Programme de maîtrise ès sciences (sociologie) Diplôme : 25 mars 1975

Université du Québec – siège social

États financiers au 30 avril 2014

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Bilan	4
Produits et charges	5
Évolution des soldes de fonds	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 27
Renseignements supplémentaires	28
Annexes	
Les Presses de l'Université du Québec	1
Société immobilière de l'Université du Québec	2
Fondation de l'Université du Québec	3

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 200
140, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5P7

Aux membres de l'Assemblée des gouverneurs
Université du Québec – siège social

Téléphone : 418 647-3151
Télécopieur : 418 647-5939
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Université du Québec – siège social, qui comprennent le bilan au 30 avril 2014 et les états des produits et charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 30 avril 2014, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du

caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université du Québec – siège social au 30 avril 2014 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 30 avril 2014, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Référentiel comptable

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés en fonction des besoins en matière d'information financière exprimés par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science à la sous-section 1.1 du *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités*. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Québec
Le 1er octobre 2014

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A109631

Université du Québec – siège social

Bilan

au 30 avril 2014

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF								
Court terme								
Encaisse	4 608 475	8 541 812			2 655 421	1 961 915	7 263 896	10 503 727
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 8)	140 612 659	129 357 434			15 221 179	13 625 093	155 833 838	142 982 527
Avances interfonds, sans intérêt			423 808	257 995	1 132 292	685 089		
Frais payés d'avance	33 393	281 462					33 393	281 462
	<u>145 254 527</u>	<u>138 180 708</u>	<u>423 808</u>	<u>257 995</u>	<u>19 008 892</u>	<u>16 272 097</u>	<u>163 131 127</u>	<u>153 767 716</u>
Long terme								
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 8)					965 649 195	984 778 644	965 649 195	984 778 644
Immobilisations corporelles (note 9)					96 454 361	99 328 001	96 454 361	99 328 001
Immobilisations incorporelles (note 10)					709 394	901 988	709 394	901 988
Placements (note 11)	7 491 057	5 473 479					7 491 057	5 473 479
	<u>152 745 584</u>	<u>143 654 187</u>	<u>423 808</u>	<u>257 995</u>	<u>1 081 821 842</u>	<u>1 101 280 730</u>	<u>1 233 435 134</u>	<u>1 244 249 828</u>
PASSIF								
Court terme								
Emprunts bancaires (note 12)	6 473 225	9 915 942			78 926 775	88 984 058	85 400 000	98 900 000
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 13)	141 425 185	131 110 983	20 324	7 686	27 342 980	24 218 663	168 788 489	155 337 332
Produits reportés	134 825	82 717					134 825	82 717
Apports reportés du fonds avec restrictions (note 14)			391 965	238 790			391 965	238 790
Avances interfonds, sans intérêt	1 556 100	943 084						
Tranche de la dette échéant à moins de un an					199 355 578	273 581 973	199 355 578	273 581 973
	<u>149 589 335</u>	<u>142 052 726</u>	<u>412 289</u>	<u>246 476</u>	<u>305 625 333</u>	<u>386 784 694</u>	<u>454 070 857</u>	<u>528 140 812</u>
Long terme								
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 13)	6 950 940	5 174 345					6 950 940	5 174 345
Dettes à long terme (note 15)					765 318 488	703 757 463	765 318 488	703 757 463
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 16)					2 671 240	2 665 662	2 671 240	2 665 662
Passif au titre des prestations constituées (note 17)	3 013 900	3 071 400					3 013 900	3 071 400
Juste valeur des instruments financiers dérivés (note 18)					8 520 585	11 562 106	8 520 585	11 562 106
	<u>159 554 175</u>	<u>150 298 471</u>	<u>412 289</u>	<u>246 476</u>	<u>1 082 135 646</u>	<u>1 104 769 925</u>	<u>1 240 546 010</u>	<u>1 254 371 788</u>
SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)								
Non grevés d'affectations	(13 408 303)	(14 095 446)					(13 408 303)	(14 095 446)
Grevés d'affectations d'origine interne (note 6)	6 599 712	7 451 162	11 519	11 519			6 611 231	7 462 681
Investis en immobilisations					(313 804)	(3 489 195)	(313 804)	(3 489 195)
	<u>(6 808 591)</u>	<u>(6 644 284)</u>	<u>11 519</u>	<u>11 519</u>	<u>(313 804)</u>	<u>(3 489 195)</u>	<u>(7 110 876)</u>	<u>(10 121 960)</u>
	<u>152 745 584</u>	<u>143 654 187</u>	<u>423 808</u>	<u>257 995</u>	<u>1 081 821 842</u>	<u>1 101 280 730</u>	<u>1 233 435 134</u>	<u>1 244 249 828</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'Assemblée des gouverneurs,


Présidente


Vice-présidente à l'administration

Université du Québec – siège social

Produits et charges

pour l'exercice terminé le 30 avril 2014

			Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total	
			2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
	Centre de services communs	Programmes réseau	Total	Total						
Siège social										
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits										
Subventions										
Gouvernement du Québec										
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science										
11 241 529	1 587 052	2 736 357	15 564 938	14 745 235	420 000	95 000	32 745 931	36 748 060	48 730 869	51 588 295
3 388			3 388		287 645	240 000	1 212 755	1 060 515	1 503 788	1 300 515
	3 109 600	5 789 800	8 899 400	9 063 800					8 899 400	9 063 800
Contribution des établissements										
Produits nets de placements (note 3)										
123 211		1 304 143	1 427 354	949 143			24 722	24 865	1 452 076	974 008
10 437 207	837 195	4 111 218	15 385 620	14 159 408	34 863	23 435	86 103	43 713	15 506 586	14 226 556
21 805 335	5 533 847	13 941 518	41 280 700	38 917 586	742 508	358 435	34 069 511	37 877 153	76 092 719	77 153 174
Charges										
Enseignement et recherche										
2 776 368		3 505 029	6 281 397	5 152 608	742 508	358 435			7 023 905	5 511 043
1 175 665		629 794	1 805 459	1 876 234					1 805 459	1 876 234
287 206	5 062 976		5 350 182	5 130 677					5 350 182	5 130 677
6 716 572		6 402 546	13 119 118	10 328 194					13 119 118	10 328 194
5 727 914		2 554 867	8 282 781	7 535 882				409 437	8 282 781	7 945 319
		128 202	128 202	139 490					128 202	139 490
(57 500)			(57 500)	(34 800)					(57 500)	(34 800)
Frais d'intérêts et autres frais financiers (note 4)										
							35 464 270	39 144 584	35 464 270	39 144 584
Amortissement des immobilisations										
							3 952 282	4 258 192	3 952 282	4 258 192
Biens sous le seuil de la capitalisation										
							27 324	30 142	27 324	30 142
							1 027 133	867 406	1 027 133	867 406
16 626 225	5 062 976	13 220 438	34 909 639	30 128 285	742 508	358 435	40 471 009	44 709 761	76 123 156	75 196 481
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant autres produits (charges) et contribution										
5 179 110	470 871	721 080	6 371 061	8 789 301			(6 401 498)	(6 832 608)	(30 437)	1 956 693
Autres produits (charges)										
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés (note 18)										
							3 041 521	(994 945)	3 041 521	(994 945)
Contribution – emprunt redressement des bases										
(500 000)		500 000								
(500 000)		500 000					3 041 521	(994 945)	3 041 521	(994 945)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges										
4 679 110	470 871	1 221 080	6 371 061	8 789 301			(3 359 977)	(7 827 553)	3 011 084	961 748

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université du Québec – siège social
Évolution des soldes de fonds
pour l'exercice terminé le 30 avril 2014

	Fonds de fonctionnement				Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total		
	Siège social	Centre de services communs	Programmes réseau	Total	2014	2013	2014	2013	2014	2013	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Soldes de fonds (négatifs) au début	(929 812)	1 297 601	(7 012 073)	(6 644 284)	(9 004 665)	11 519	11 519	(3 489 195)	(2 090 562)	(10 121 960)	(11 083 708)
Transferts	(196 415)	650 251	(453 836)								
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	4 679 110	470 871	1 221 080	6 371 061	8 789 301			(3 359 977)	(7 827 553)	3 011 084	961 748
Virements interfonds (note 5)	(3 863 593)	(287 078)	(2 384 697)	(6 535 368)	(6 428 920)			6 535 368	6 428 920		
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	<u>(310 710)</u>	<u>2 131 645</u>	<u>(8 629 526)</u>	<u>(6 808 591)</u>	<u>(6 644 284)</u>	<u>11 519</u>	<u>11 519</u>	<u>(313 804)</u>	<u>(3 489 195)</u>	<u>(7 110 876)</u>	<u>(10 121 960)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université du Québec – siège social

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 avril 2014

	2014	2013
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	3 011 084	961 748
Éléments hors caisse		
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés (note 18)	(3 041 521)	994 945
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(474 499)	(988 713)
Amortissement des immobilisations	3 952 282	4 258 192
Diminution du passif au titre des prestations constituées	(57 500)	(34 800)
Variation de la juste valeur des placements	(992 273)	(641 998)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 7)	1 053 676	2 198 633
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>3 451 249</u>	<u>6 748 007</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des effets à recevoir	9 551	732 565
Placements	(1 025 305)	(1 143 093)
Variation nette des contributions aux établissements – immobilisations	19 119 420	15 967 221
Immobilisations	(886 048)	(479 207)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>17 217 618</u>	<u>15 077 486</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette des emprunts bancaires	(13 500 000)	(1 100 000)
Variation nette des effets à payer aux établissements	1 776 595	659 156
Emprunts à long terme	261 028 559	168 000 000
Remboursements d'emprunts	(273 693 929)	(188 108 690)
Apports reportés afférents aux immobilisations	480 077	601 461
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(23 908 698)</u>	<u>(19 948 073)</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(3 239 831)	1 877 420
Encaisse au début	10 503 727	8 626 307
Encaisse à la fin	<u><u>7 263 896</u></u>	<u><u>10 503 727</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

1 - STATUTS ET ÉTATS FINANCIERS

L'Université du Québec – siège social (l'Université) a été constituée en vertu de la Loi sur l'Université du Québec.

L'Université est un organisme exonéré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'Université sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, conformément aux besoins en matière d'information financière exprimés par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS) à la sous-section 1.1 du *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités*.

L'Université, comme tous les établissements du réseau de l'Université du Québec, répond à la définition d'un organisme sans but lucratif du secteur public et, en conséquence, devrait appliquer les Normes comptables canadiennes pour le secteur public conformément aux recommandations du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Les autres universités québécoises, hors du réseau de l'Université du Québec, répondent plutôt à la définition d'un organisme sans but lucratif du secteur privé et, en conséquence, devraient appliquer les Normes internationales d'information financière ou les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Dans un souci d'uniformité, il a été convenu entre le MESRS et les universités que toutes les universités québécoises préparent leurs états financiers en appliquant un référentiel comptable unique, soit les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilité par fonds

Le fonds de fonctionnement présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations courantes et à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient ou non assujetties à des restrictions internes.

Le fonds avec restrictions présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations désignées spécifiquement et qui sont assujetties à des restrictions déterminées de l'extérieur.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations et à leur financement.

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Estimations comptables

Pour dresser ses états financiers, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers de l'Université sont évalués à leur juste valeur qui est, dans le cas des actifs et des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à leur juste valeur sont comptabilisés à l'état des produits et charges au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'Université sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, soit les fonds communs de placement, qui sont évalués à leur juste valeur.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'Université détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'Université détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des produits et charges à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée à l'état des produits et charges au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Instruments financiers dérivés

L'Université utilise des instruments financiers dérivés dans le but de réduire le risque de taux d'intérêt auquel l'exposent certaines dettes. L'Université n'utilise pas la comptabilité de couverture; conséquemment, les instruments financiers dérivés sont constatés au bilan à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont constatées dans les produits et charges de l'exercice sous la rubrique de « Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés ».

Principes de consolidation

Les comptes des entités Les Presses de l'Université du Québec (PUQ), de la Société immobilière de l'Université du Québec (SIUQ) et de la Fondation de l'Université du Québec (FUQ), dans lesquelles l'Université détient le contrôle, n'ont pas été consolidés dans les présents états financiers. Les états financiers de ces entités sont annexés aux présents états financiers.

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations qui ne sont pas amortis ou les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont présentés comme des augmentations directes du solde de fonds des immobilisations.

Les produits d'intérêts affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits d'intérêts non affectés sont comptabilisés dans le fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont gagnés. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et plus spécifiquement de la façon suivante :

- Les produits d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif;
- Les produits d'intérêts sont comptabilisés à l'état des produits et charges au poste « Produits nets de placements », peu importe le classement de l'actif financier afférent.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'Université constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Université aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Contributions aux établissements – immobilisations

Les réclamations en remboursement des charges en immobilisations des établissements, effectuées dans le cadre des budgets autorisés au Plan quinquennal d'investissements universitaires (PQI), sont remboursées par l'Université qui agit à titre de fiduciaire et pourvoit à leur financement à court et long terme. Les intérêts sur le financement temporaire des projets de construction en cours sont ajoutés au coût.

Le poste « Contributions aux établissements – immobilisations » est diminué de la somme des subventions du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS) pour les remboursements de capital et pour les versements au fonds d'amortissement.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Lorsque l'Université reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut-être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Amortissement

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes suivantes :

Immobilisations corporelles

	<u>Périodes</u>
Améliorations des terrains	10 ans
Immeuble Henri-Julien, Immeuble St-Roch II, Résidences Fleurie, Bâtiment Odéon et Stationnement Odéon	50 ans
Résidences à Trois-Rivières (a)	Jusqu'en décembre 2027
Résidences à Chicoutimi (a)	Jusqu'en mars 2039
Résidences Sainte-Hélène (a)	Jusqu'en août 2034
Résidences à Rouyn-Noranda et résidences à Val-d'Or (a)	Jusqu'en août 2040
Améliorations majeures aux bâtiments (b)	
Mécanique du bâtiment	25 ans
Réaménagement intérieur	30 ans
Structure et architecture	40 ans
Matériel et équipements	
Équipement informatique	3 ans
Mobilier et équipement de bureau, équipement de communication et multimédia	5 ans
Réseau de télécommunications	10 ans

- (a) Les résidences à Trois-Rivières, à Chicoutimi, à Rouyn-Noranda, à Val-d'Or et les Résidences Sainte-Hélène sont détenues en vertu de baux emphytéotiques qui se termineront de 2027 à 2040. À l'échéance de ces baux, les immeubles seront remis aux propriétaires.
- (b) Les améliorations majeures afférentes aux bâtiments des résidences décrites en (a) sont amorties sur la durée restante des baux emphytéotiques.

Immobilisations incorporelles

L'autre actif incorporel est composé d'un droit d'utilisation du réseau de télécommunications à large bande passante géré par le Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ) inc., lequel est amorti en fonction des directives émises par le MESRS selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée restante du contrat d'utilisation, jusqu'en 2020.

Le logiciel est amorti linéairement sur une période de 5 ans.

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Réduction de valeur

Lorsque l'Université constate qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou incorporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des produits et charges.

Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite

L'Université offre un programme supplémentaire de retraite (le « PSR ») à ses employés admissibles, un régime d'assurance collective au personnel et aux retraités (le « Régime collectif ») et un régime de prestations de départ pour retraite anticipée (le « Régime de prestations de départ »), tous des régimes à prestations déterminées. L'Université comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux à prestations déterminées, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. À cette fin, l'Université a adopté les conventions suivantes :

- L'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations constituées relatives aux prestations de retraite et aux avantages complémentaires de retraite est fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Cette évaluation comprend la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels;
- Le gain actuariel (la perte actuarielle) résulte des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations constituées. La portion du gain actuariel net non amorti ou de la perte actuarielle nette non amortie qui excède 10 % du solde de l'obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice est amortie sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs par le PSR est de 6 ans (6 ans au 30 avril 2013). La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par le régime collectif et le régime de prestations de départ est de 12 ans (12 ans au 30 avril 2013);
- Le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes est reporté et amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs à la date des modifications.

L'Université participe au Régime de retraite de l'Université du Québec, un régime interentreprises à prestations déterminées garantissant le paiement de prestations de retraite au personnel de l'ensemble des établissements du réseau de l'Université du Québec. La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée à ce régime de retraite puisque l'Université ne dispose pas de suffisamment d'informations pour y appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées. En conséquence, les cotisations au régime sont comptabilisées en charges au moment où elles sont exigibles.

Université du Québec – siège social
Notes complémentaires
 au 30 avril 2014

3 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Placements évalués à leur juste valeur		
Non affectés	992 273	641 998
Produits d'intérêts		
Non affectés	<u>435 081</u>	<u>307 145</u>
	<u>1 427 354</u>	<u>949 143</u>
Fonds des immobilisations		
Produits d'intérêts	<u>24 722</u>	<u>24 865</u>
	<u><u>1 452 076</u></u>	<u><u>974 008</u></u>

4 - FRAIS D'INTÉRÊTS ET AUTRES FRAIS FINANCIERS

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Intérêts sur la dette long terme	34 494 164	38 285 380
Intérêts sur les emprunts bancaires	<u>970 106</u>	<u>859 204</u>
	<u><u>35 464 270</u></u>	<u><u>39 144 584</u></u>

5 - VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice terminé le 30 avril 2014, des ressources non grevées d'affectations de 6 535 368 \$ (6 428 920 \$ en 2013) ont été transférées du fonds de fonctionnement au fonds des immobilisations, à la suite de l'approbation de l'Assemblée des gouverneurs, afin de financer les flux de trésorerie relatifs aux acquisitions d'immobilisations, aux versements des intérêts et du capital sur la dette à long terme et au financement du développement de projets informatiques pour les établissements du réseau de l'Université du Québec.

Ces transferts se détaillent comme suit :

- Des acquisitions d'immobilisations non financées par une autre source et prises en charge par le fonds de fonctionnement totalisant 370 172 \$ (271 774 \$ en 2013) ont été transférées par virement au fonds des immobilisations;
- Une somme équivalant au financement des charges d'intérêts et des versements en capital sur la dette à long terme se rapportant à l'acquisition de terrains, de bâtiments et au financement du développement de projets informatiques par le fonds de fonctionnement de 6 165 196 \$ (6 157 146 \$ en 2013) a été transférée par virement au fonds des immobilisations.

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

6 - AFFECTATIONS GREVANT LES SOLDES DE FONDS

Les soldes de fonds grevés d'affectations d'origine interne du fonds de fonctionnement sont destinés aux fins suivantes :

	2014	2013
	\$	\$
Enseignement et recherche	1 138 178	1 383 560
Bibliothèques	157 595	132 049
Administration	3 526 699	4 352 975
Terrains et bâtiments	1 777 240	1 582 578
	<u>6 599 712</u>	<u>7 451 162</u>

Les soldes de fonds grevés d'affectations d'origine interne destinés à l'enseignement et à la recherche, aux bibliothèques et à l'administration proviennent de surplus des programmes réseau administrés par l'Université.

Les soldes de fonds grevés d'affectations d'origine interne relatifs aux terrains et bâtiments sont principalement composés de surplus d'opération des résidences étudiantes détenues en vertu de baux emphytéotiques.

7 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Débiteurs et autres sommes à recevoir	(12 850 833)	(16 948 860)
Frais payés d'avance	248 069	(237 816)
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	13 451 157	19 422 195
Produits reportés	52 108	
Apports reportés du fonds avec restrictions	153 175	(36 886)
	<u>1 053 676</u>	<u>2 198 633</u>

8 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR

À court terme

	2014	2013
	\$	\$
Prêts et créances		
Débiteurs	3 741 260	4 632 964
Taxes à recevoir	5 417	45 135
Intérêts courus à recevoir	14 329 275	12 063 474
Subventions et autres sommes à recevoir du MESRS (a)	136 806 010	125 289 556
Subvention à recevoir du MESRS découlant d'un décret lié à l'application initiale des PCGR du Canada	941 847	941 847
Effets à recevoir	10 029	9 551
	<u>155 833 838</u>	<u>142 982 527</u>

Université du Québec – siège social
Notes complémentaires
 au 30 avril 2014

8 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR (suite)

(a) Au fonds de fonctionnement, le solde des subventions et autres sommes à recevoir du MESRS au 30 avril 2014 comprend notamment :

- i) La subvention conditionnelle pour l'année 2013-2014 de chacun des établissements et du siège social pour une somme de 69 055 800 \$, à l'exception de celle de l'École nationale d'administration publique;
- ii) Le réinvestissement provincial annoncé en 2006 pour une somme de 21 837 200 \$;
- iii) La compensation du gel des droits de scolarité pour une somme de 17 403 600 \$;
- iv) Le devancement par certains établissements de la subvention de l'année universitaire 2014-2015 pour une somme de 6 420 100 \$;
- v) La subvention Placements Universités, volets 1 et 2, pour une somme de 6 033 000 \$;
- vi) Le recomptage de l'effectif étudiant 2013-2014 pour une somme de 5 665 100 \$.

Au 30 avril 2013, ce solde comprenait notamment :

- i) La subvention conditionnelle pour l'année 2012-2013 de chacun des établissements et du siège social pour une somme de 69 100 100 \$, à l'exception de celle de l'École nationale d'administration publique;
- ii) Le réinvestissement provincial annoncé en 2006 pour une somme de 21 630 100 \$;
- iii) La compensation du gel des droits de scolarité pour une somme de 8 759 700 \$;
- iv) La compensation pour le conflit étudiant pour une somme de 5 921 379 \$.

À long terme

	2014	2013
	\$	\$
Prêts et créances		
Effet à recevoir (b)	468 610	478 639
Contributions aux établissements – immobilisations, sans intérêt ni modalités d'encaissement	965 180 585	984 300 005
	965 649 195	984 778 644

(b) Au fonds des immobilisations, l'effet à recevoir au 30 avril 2014 porte intérêt au taux réel payé par l'Université du Québec sur ses emprunts temporaires et est encaissable sur une période maximale de trente ans par versements annuels comprenant capital et intérêts, à compter de novembre 2009.

Université du Québec – siège social
Notes complémentaires
 au 30 avril 2014

9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2014		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrains	1 626 808		1 626 808
Améliorations de terrains	118 505	38 593	79 912
Bâtiments			
Immeuble Henri-Julien	65 475 950	10 890 086	54 585 864
Immeuble St-Roch II	5 927 282	1 579 028	4 348 254
Résidences à Trois-Rivières	11 250 819	5 508 577	5 742 242
Résidences à Chicoutimi	6 922 844	2 080 101	4 842 743
Résidences Sainte-Hélène	3 548 919	1 042 953	2 505 966
Résidences Fleurie	7 381 491	947 291	6 434 200
Résidences à Rouyn-Noranda	6 590 332	798 870	5 791 462
Résidences à Val-d'Or	3 212 045	387 689	2 824 356
Bâtiment Odéon	504 921	90 047	414 874
Stationnement Odéon	6 439 368	1 148 354	5 291 014
Améliorations majeures aux bâtiments			
Mécanique du bâtiment	795 948	68 219	727 729
Réaménagement intérieur	365 744	34 028	331 716
Structure et architecture	20 635	3 813	16 822
Matériel et équipements			
Équipement informatique	940 997	793 922	147 075
Mobilier et équipement de bureau	5 509 487	5 134 289	375 198
Équipement de communication et multimédia	556 359	485 058	71 301
Réseau de télécommunications	340 307	43 482	296 825
	<u>127 528 761</u>	<u>31 074 400</u>	<u>96 454 361</u>

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	2013		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrains	1 626 808		1 626 808
Améliorations de terrains	90 683	28 134	62 549
Bâtiments			
Immeuble Henri-Julien	65 327 720	9 566 228	55 761 492
Immeuble St-Roch II	5 927 282	1 460 482	4 466 800
Résidences à Trois-Rivières	11 250 819	5 055 699	6 195 120
Résidences à Chicoutimi	6 922 844	1 877 766	5 045 078
Résidences Sainte-Hélène	3 540 996	913 655	2 627 341
Résidences Fleurie	7 381 491	799 662	6 581 829
Résidences à Rouyn-Noranda	6 590 332	570 466	6 019 866
Résidences à Val-d'Or	3 212 045	276 302	2 935 743
Bâtiment Odéon	504 921	79 949	424 972
Stationnement Odéon	6 439 368	1 019 567	5 419 801
Améliorations majeures aux bâtiments			
Mécanique du bâtiment	456 340	42 704	413 636
Réaménagement intérieur	364 193	21 862	342 331
Structure et architecture	20 635	2 985	17 650
Matériel et équipements			
Équipement informatique	822 033	723 261	98 772
Mobilier et équipement de bureau	5 451 586	4 440 446	1 011 140
Équipement de communication et multimédia	536 648	420 239	116 409
Réseau de télécommunications	178 219	17 555	160 664
	<u>126 644 963</u>	<u>27 316 962</u>	<u>99 328 001</u>

10 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2014	2013
	\$	\$
Logiciel	393 601	533 564
Autre actif incorporel	315 793	368 424
	<u>709 394</u>	<u>901 988</u>

11 - PLACEMENTS

	2014	2013
	\$	\$
Fonds équilibrés de placements	<u>7 491 057</u>	<u>5 473 479</u>

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

12 - EMPRUNTS BANCAIRES

Au 30 avril 2014, l'Université a des pouvoirs d'emprunts autorisés par le MESRS de 302 250 000 \$ dont une somme de 14 900 000 \$ pour l'emprunt relatif au redressement des bases de financement des années antérieures et une somme de 287 350 000 \$ pour les charges en immobilisations subventionnées en vertu du Plan quinquennal des investissements universitaires (PQI), ainsi qu'une somme supplémentaire de 14 656 800 \$ pour des projets autorisés par l'Assemblée des gouverneurs.

L'Université dispose de diverses facilités bancaires auprès d'institutions financières et du Fonds de financement. En tout temps, les facilités bancaires utilisées ne peuvent excéder la somme totale autorisée de 316 906 800 \$.

Au 30 avril 2014, l'Université utilise 85 400 000 \$, dont 6 473 225 \$ au fonds de fonctionnement et 78 926 775 \$ au fonds des immobilisations, soit un prêt à terme sous forme d'acceptations bancaires de 22 000 000 \$, échéant le 1er mai 2014, portant intérêt au taux de 1,27 %, un billet à terme de 43 200 000 \$, échéant le 1er mai 2014, portant intérêt au taux de 1,27 % et un billet à escompte de 20 200 000 \$, échéant le 1er mai 2014, portant intérêt au taux 1,25 %.

13 - CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

À court terme

	2014	2013
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	21 963 854	18 651 985
Taxes à payer	88 206	51
Salaires et charges sociales à payer	461 105	452 333
Vacances et heures supplémentaires courues du personnel	1 356 492	1 311 461
Comptes à payer aux établissements	9 788 337	11 310 457
Subventions à payer aux établissements	135 130 495	123 611 045
	<u>168 788 489</u>	<u>155 337 332</u>

À long terme

	2014	2013
	\$	\$
Effets à payer aux établissements, sans intérêt ni modalités de remboursement	<u>6 950 940</u>	<u>5 174 345</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 363 160 \$ (309 644 \$ au 30 avril 2013).

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

14 - APPORTS REPORTÉS DU FONDS AVEC RESTRICTIONS

	2014	2013
	\$	\$
Solde au début	238 790	275 676
Sommes constatées à titre de produit de l'exercice	(742 508)	(303 434)
Sommes encaissées pour le prochain exercice	895 683	266 548
Solde à la fin	<u>391 965</u>	<u>238 790</u>

Ces apports reportés représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à des projets spécifiques du fonds avec restrictions.

15 - DETTE À LONG TERME

	2014	2013
	\$	\$
Effets à payer, taux moyen pondéré de 3,30 % (3,58 % en 2013), remboursables par versements annuels à des fonds d'amortissement à différentes dates jusqu'en 2034 (a)	901 708 249	905 557 649
Débtentures générales, au taux moyen pondéré de 4,55 % (4,78 % en 2013), assorties d'un fonds d'amortissement, échéant en 2015 (a)	7 485 000	14 640 000
Emprunt à terme sous forme d'acceptations bancaires, taux de 3,257 %, avec renouvellement mensuel des acceptations bancaires, échéant en 2024 (b)	17 916 603	
Emprunts, garantis par une hypothèque immobilière sur des loyers, portant intérêt au taux variable des acceptations bancaires canadiennes de trois mois (1,23 %; 1,23 % en 2013), remboursables par versements semestriels, échéant en décembre 2023 et en décembre 2033 (c)	37 564 214	38 769 087
Emprunt à terme sous forme d'acceptations bancaires, taux moyen pondéré de 3,80 % (3,80 % en 2013), avec renouvellement des acceptations bancaires tous les trois mois, échu au cours de l'exercice		18 372 700
	<u>964 674 066</u>	<u>977 339 436</u>
Tranche échéant à moins de un an	<u>199 355 578</u>	<u>273 581 973</u>
	<u>765 318 488</u>	<u>703 757 463</u>

- (a) Ces emprunts sont garantis, capital et intérêts, par le crédit général de l'Université et par le transport de subventions du MESRS accordées par décret, payables à même les crédits à être votés annuellement par l'Assemblée nationale du Québec conformément à la Loi sur les investissements universitaires.

Université du Québec – siège social
Notes complémentaires
 au 30 avril 2014

15 - DETTE À LONG TERME (suite)

- (b) L'Université a procédé, au moyen d'une entente de swap de taux d'intérêt avec une institution financière, telle que décrite à la note 18, à la conversion d'un emprunt à terme de 18 028 559 \$ à l'origine (17 916 603 \$ au 30 avril 2014), portant intérêt au taux variable de trois mois basé sur l'indice de référence pour les acceptations bancaires de moins de un an (CDOR), en emprunt à taux fixe de 3,257 %.
- (c) L'Université a procédé, au moyen d'une entente de swap de taux d'intérêt avec une institution financière, telle que décrite à la note 18, à la conversion d'un emprunt à terme de 43 000 000 \$ à l'origine, portant intérêt au taux variable de trois mois basé sur l'indice de référence pour les acceptations bancaires de moins de un an (CDOR), en emprunt à taux fixe de 5,35 %.

Ces emprunts viennent à échéance comme suit :

	\$
2014-2015	199 355 578
2015-2016	118 990 759
2016-2017	151 937 721
2017-2018	60 332 057
2018-2019	60 537 437
2019-2034	373 520 514

16 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés comprennent le solde non amorti d'apports reçus sous forme d'immobilisations et d'apports affectés à l'acquisition d'immobilisations. Ces apports reportés se détaillent comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Apports reportés afférents aux immobilisations acquises par le Plan quinquennal d'investissements universitaires (PQI)		
Solde au début	1 547 844	1 901 991
Sommes encaissées au cours de l'exercice	480 077	205 040
Sommes constatées à titre de produit de l'exercice	(441 395)	(559 187)
Solde à la fin	<u>1 586 526</u>	<u>1 547 844</u>
Apports reportés afférents aux autres immobilisations		
Solde au début	1 117 818	1 150 923
Sommes constatées à titre de produit de l'exercice	(33 104)	(33 105)
Solde à la fin	<u>1 084 714</u>	<u>1 117 818</u>
	<u>2 671 240</u>	<u>2 665 662</u>

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

17 - RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

Régime interentreprises à prestations déterminées

L'Université participe à un régime de retraite à prestations déterminées commun à l'ensemble des établissements de l'Université du Québec, le Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ). Le nombre de participants pour l'ensemble des établissements est de 8 909 (8 850 au 30 avril 2013), dont 125 (123 au 30 avril 2013) pour l'Université.

La charge de l'exercice relative à la participation de l'Université au RRUQ s'élève à 845 570 \$ (798 824 \$ en 2013).

Les informations disponibles à l'égard du RRUQ, établies selon les dispositions du Chapitre 3461 de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, sont les suivantes :

	2014 (en milliers) \$	2013 (en milliers) \$
Obligations au titre des prestations constituées	(4 498 704)	(4 544 263)
Valeur marchande des actifs du régime	3 169 226	2 789 965
Solde des sommes non amorties	435 350	1 003 194
Passif au titre des prestations constituées	<u>(894 128)</u>	<u>(751 104)</u>

Régimes d'avantages sociaux à prestations déterminées

L'Université évalue ses obligations au titre des prestations constituées pour les besoins de la comptabilité au 30 avril de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente du Programme supplémentaire de retraite pour les cadres supérieurs de l'Université du Québec (PSR) a été effectuée en date du 31 décembre 2010 avec extrapolation au 30 avril 2014. L'évaluation actuarielle la plus récente pour les régimes d'assurance collective et de prestations de départ a été effectuée en date du 31 mars 2012 avec extrapolation au 30 avril 2014.

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

17 - RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (suite)

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux et des sommes inscrites dans les états financiers

	Régime de retraite – PSR		Régime d'assurance collective		Régime de prestations de départ	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations constituées	(1 736 000)	(1 745 000)	(846 700)	(886 200)	(1 473 600)	(1 821 400)
Solde des sommes non amorties	246 000	365 000	(157 600)	(110 800)	954 000	1 127 000
Passif au titre des prestations constituées	<u>(1 490 000)</u>	<u>(1 380 000)</u>	<u>(1 004 300)</u>	<u>(997 000)</u>	<u>(519 600)</u>	<u>(694 400)</u>

Coûts des avantages sociaux futurs constatés dans l'exercice

	2014	2013
	\$	\$
Régime de retraite – PSR	153 000	127 000
Régime d'assurance collective	70 000	64 000
Régime de prestations de départ	298 000	301 000

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

17 - RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (suite)

Principales hypothèses

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes :

	Régime de retraite – PSR		Régime d'assurance collective		Régime de prestations de départ	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013
	%	%	%	%	%	%
Obligations au titre des prestations constituées						
Taux d'actualisation	4,50	4,50	3,50	3,25	3,50	3,25
Taux de croissance de la rémunération	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50
Coût des prestations						
Taux d'actualisation	4,00	4,00	3,00	3,00	3,00	3,00
Taux de croissance de la rémunération	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé sont fondés sur les éléments suivants :

	2014	2013
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé	7,50 %	7,80 %
Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel	5,30 %	5,30 %
Année où le taux devrait se stabiliser	2022	2022

Prestations versées

Les prestations versées par le régime de retraite et d'autres avantages sociaux totalisent 579 700 \$ (536 600 \$ en 2013).

Université du Québec – siège social
Notes complémentaires
 au 30 avril 2014

18 - SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊT

L'Université a contracté les swaps de taux d'intérêt fixe-variable suivants, afin de couvrir la variation des flux de trésorerie ayant trait à une tranche de la dette à long terme à taux variable dans le fonds d'immobilisations.

Date d'échéance	Taux d'intérêt fixe %	Valeur nominale \$	2014	2013	Variation \$
			Juste valeur \$	Juste valeur \$	
Décembre 2023 et 2033	5,35	37 564 214	(8 206 026)	(11 388 142)	3 182 116
Février 2014	3,72			(173 964)	173 964
Février 2024	3,257	17 916 603	(314 559)		(314 559)
		<u>55 480 817</u>	<u>(8 520 585)</u>	<u>(11 562 106)</u>	<u>3 041 521</u>

19 - ENGAGEMENTS

a) Les engagements non inscrits aux livres pour commandes non complétées d'achat de biens et de services se répartissent comme suit :

	2014 \$	2013 \$
Fonds de fonctionnement	17 116	50 003
Fonds des immobilisations	25 541	22 721
	<u>42 657</u>	<u>72 724</u>

b) Immeuble Henri-Julien

L'Université s'est engagée, d'après un contrat échéant en avril 2019, à verser 4 821 400 \$ pour la gestion du bâtiment. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent 964 280 \$ de 2015 à 2019.

c) Bâtiment – Immeuble St-Roch II

L'Université s'est engagée, d'après un contrat échéant en avril 2019, à verser 4 846 730 \$ pour la gestion du bâtiment. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent 969 346 \$ de 2015 à 2019.

d) Gestion du stationnement

L'Université s'est engagée, d'après un contrat échéant en août 2018, à verser 311 740 \$ pour la gestion du stationnement Odéon. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 71 940 \$ de 2015 à 2018 et à 23 980 \$ en 2019.

e) Réfection du stationnement Odéon

L'Université s'est engagée, d'après un contrat devant être réalisé au cours de l'été 2014, à verser 428 000 \$ pour des travaux de réfection au stationnement Odéon.

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

19 - ENGAGEMENTS (suite)

De plus, l'Université s'est engagée, d'après des contrats échéant jusqu'en avril 2019, à verser 222 903 \$ pour de l'équipement de télécommunications dans les résidences étudiantes. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 86 510 \$ en 2015, à 61 405 \$ en 2016, à 38 249 \$ en 2017, à 21 128 \$ en 2018 et à 15 611 \$ en 2019.

20 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'Université détient le contrôle de Les Presses de l'Université du Québec (PUQ), de la Société immobilière de l'Université du Québec (SIUQ) et de la Fondation de l'Université du Québec (FUQ). Les états financiers de ces entités sont annexés aux présents états financiers.

D'autre part, au cours de l'exercice, l'Université a conclu les opérations suivantes avec les établissements du réseau de l'Université du Québec :

	2014		2013	
	Produits	Charges	Produits	Charges
	\$	\$	\$	\$
Établissements du réseau de l'Université du Québec				
Université du Québec à Montréal	1 855 728	1 885 852	2 677 862	1 470 789
Université du Québec à Trois-Rivières	1 213 423	522 215	1 473 925	527 791
Université du Québec à Chicoutimi	988 179	812 576	1 071 710	502 304
Université du Québec à Rimouski	818 573	431 626	902 161	273 633
Université du Québec en Outaouais	782 261	334 079	903 058	145 705
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	674 987	110 766	790 082	107 233
École nationale d'administration publique	611 555	582 949	630 033	520 118
Institut national de la recherche scientifique	603 309	1 078 170	670 717	772 245
École de technologie supérieure	806 398	326 183	875 797	161 418
Télé-université	673 395	2 290 884	674 858	1 460 454

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

20 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

En plus des opérations divulguées ci-dessus, l'Université est apparentée à tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. L'Université n'a conclu aucune opération commerciale avec ses apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

21 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'Université est exposée sont détaillés ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Les fonds équilibrés de placements et la dette à long terme portent intérêt à taux variable et exposent donc l'Université à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Les emprunts bancaires portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'Université au risque de variation de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs de l'Université ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

L'Université conclut des contrats de swap visant à couvrir les risques de flux de trésorerie auxquels elle est exposée, en vertu desquels elle échange son taux d'intérêt variable contre un taux d'intérêt fixe couvrant un emprunt à taux variable.

Risque de crédit

La valeur comptable au bilan des actifs financiers de l'Université exposés au risque de crédit, après déduction des provisions applicables pour pertes, représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'Université est exposée.

– Débiteurs et autres sommes à recevoir :

Le risque de crédit de l'Université provient principalement des débiteurs et autres sommes à recevoir. L'Université n'exige pas de garantie de ses clients.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que l'Université dispose de sources de financement sous la forme d'emprunts bancaires de montant autorisé suffisant. L'Université établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Université du Québec – siège social
Notes complémentaires
au 30 avril 2014

21 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Valeur comptable des actifs financiers par catégorie

La valeur comptable des actifs financiers de l'Université qui sont évalués au coût après amortissement totalise 1 108 651 219 \$ (1 138 219 763 \$ au 30 avril 2013), tandis que celle des actifs financiers évalués à la juste valeur totalise 7 491 057 \$ (5 473 479 \$ au 30 avril 2013).

Passifs financiers garantis

Au 30 avril 2014, la valeur comptable des passifs financiers qui sont garantis est de 1 050 074 066 \$.

22 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Université du Québec – siège social
Renseignements supplémentaires
pour l'exercice terminé le 30 avril 2014

PRODUITS ET CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS DES RÉSIDENCES ÉTUDIANTES

							2014	2013
	Trois-Rivières	Chicoutimi	Sainte-Hélène	Fleurie	Val-d'Or	Rouyn-Noranda	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits de location	1 844 746	1 006 459	479 196	647 177	262 916	492 251	4 732 745	4 712 833
Charges								
Assurances	16 390	8 893	4 224	5 629	2 728	5 568	43 432	40 670
Chauffage et énergie	107 643	53 991	41 109	66 475	24 718	53 420	347 356	378 071
Déplacements et représentation	2 798	2 130	649	938	9 493	2 976	18 984	20 679
Entretien et réparations	255 355	168 153	58 261	100 324	37 042	38 958	658 093	607 157
Fournitures et messageries	24 502	32 553	6 094	8 377	3 220	7 470	82 216	18 219
Honoraires professionnels	2 746	1 805	977	1 231	771	1 047	8 577	12 138
Honoraires de gestion	486 343	380 614	94 210	94 523	79 105	122 781	1 257 576	1 114 905
Sécurité	6 041	1 350	1 255	1 255	546	6 412	16 859	16 750
Télécommunications	42 737	63 786	27 089	12 850	11 104	20 958	178 524	149 725
Redevances			29 561				29 561	12 137
Autres frais	3 850	7 570	3 287	1 968	1 785	162	18 622	8 799
	948 405	720 845	266 716	293 570	170 512	259 752	2 659 800	2 379 250
Excédent des produits par rapport aux charges avant autres produits	896 341	285 614	212 480	353 607	92 404	232 499	2 072 945	2 333 583
Autres produits								
Subventions		39 670		20 385	92 175	159 365	311 595	280 309
Buanderie	11 834	10 381	3 262	1 852	4 050	4 057	35 436	46 855
Intérêts	4 835	3 109	1 389	3 069	1 752	865	15 019	17 534
Divers	13 311	1 510	3 187	9 606	6 466	5 350	39 430	93 060
	29 980	54 670	7 838	34 912	104 443	169 637	401 480	437 759
Excédent des produits par rapport aux charges de fonctionnement	926 321	340 284	220 318	388 519	196 847	402 136	2 474 425	2 771 342
Soldes de fonds affectés (négatifs) au début	613 441	325 093	145 544	345 549	179 383	(26 434)	1 582 576	1 089 195
Contribution au fonds des immobilisations	(838 906)	(382 952)	(183 512)	(278 328)	(194 771)	(401 295)	(2 279 764)	(2 277 961)
Soldes de fonds affectés (négatifs) à la fin	700 856	282 425	182 350	455 740	181 459	(25 593)	1 777 237	1 582 576